

مراسلات Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

LE FARDEAU DE LA MÉMOIRE

Jacques REVEL

LA VILLE IMPRENABLE. HISTOIRE SOCIALE DE CONSTANTINE AU XVIII^E SIÈCLE

Isabelle GRANGAUD

N°55 Mars-Avril 1999

Bulletin d'information scientifique

نشرة معهد البحوث المغاربية المعاصرة



Bulletin d'information scientifique**Directeur de la publication**

Jean-Philippe BRAS

Secrétaire de rédaction

Marco MOSCA

Rédaction

Farid ABACHI

Katia BOISSEvain

Hassan ELBOUDRARI

Mohamed ELLOUMI

Vincent GEISSER

Eric GOBE

Abdelhamid HENIA

Kmar KCHIR BENDANA

Mohamed KERROU

Anne-Marie PLANEL

Nicolas PUIG

Alain ROUSSILLON

Katia SONNTAG

Soumaya YAHYAoui

Couverture & mise en page

Besma OURAIËD

Diffusion

Hayet NACCACHE

Le bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur les sites internet de l'IRMC et du CESHs aux adresses suivantes :
<http://w3.cyber-espace.com/irmc>
<http://www.ambafrance-ma.org/ceshs>

IRMC - TUNIS

20, rue Mohamed Ali Tahar
 Mutuelleville – 1002 TUNIS
 Téléphone : (01) 79 67 22
 Fax : (01) 79 73 76
 E-Mail : irmc@caramail.com

Avec la participation du CESHs
 1, rue d'Annaba - RABAT -Maroc
 Téléphone : (07) 76 96 40
 (07) 76 96 41
 Fax : (07) 76 89 39
 E-Mail : ceshs@maghrebnet.com

Cette publication
 ne peut être vendue
 Abonnement sur demande
 3800 ex. Groupe Cérès

« Rarement aura-t-on autant discuté de la manière d'écrire l'histoire parmi les historiens ». Ce constat est le prétexte d'un dossier récent de la revue *Le Débat* constitué à l'occasion de la sortie de l'ouvrage de Roger Chartier au titre significatif « Au bord de la falaise . L'histoire entre certitudes et inquiétudes » (Albin Michel, 1998).

L'IRMC a pu se faire récemment l'écho de cette « discussion » entre historiens à l'occasion de conférences et de séminaires de recherche organisés depuis le début de l'année, sur les thématiques de la micro-histoire, de l'histoire culturelle, et du statut des archives dans le travail historique. La position de recherche qui ouvre ce numéro de *Correspondances*, que l'on doit à Jacques Revel, nous fournit des clés sur cette discussion, par une mise en perspective de la production historique française des vingt dernières années, confrontée à (et participant à) une activité mémorielle « proliférante et multiforme ». Débat franco-français, certes, s'alimentant d'un « déficit de la nation », mais aussi fardeau de la mémoire partagé par d'autres historiens, ailleurs, où commémorations, patrimonialisations ont partie liée avec l'histoire nationale.

On ne manquera pas de relier la thèse d'Isabelle Grangaud, sur Constantine au XVIIIe siècle, présentée ici, à ce qui vient d'être dit : la construction de l'objet détermine la manière de solliciter les sources.

فتتاحية

قلّ ما ناقش المؤرخون كيفية كتابة التاريخ مثلما فعلوا في أيامنا هذه. كانت الملاحظة إثر الهاف "ذي نشر مؤخرًا بمجلة « الحوار » (le débat) بمناسبة صدور كتاب روجي شارطيري (Roger Chartier) بدت عنوان ذي دلالة كبيرة « على حافة الهندس : علم التاريخ بين اليقين والتخوفات ».

كان لهذه النقاشات صدى في معهد البحوث المغاربية المعاصرة من خلال ما نظمته منذ بداية السنة من محاضرات وندوات بحث زعمورت حول التاريخ الدقيق (la micro-histoire) والتاريخ الثقافي مكانة المصادر الأرشيفية في عمل المؤرخ.

بختوى « مواقف بحث » أو الباب الأول من هذا العدد من « مراسلات » على مقال بقلم جاك رفال (Jacques Revel) قدم فيه المؤلف مفاتيح حول هذه النقاشات ورسم الرؤية التي ميزت الدراسات التاريخية الفرنسية خلال العشرين سنة الماضية. تلك الدراسات التي واجهت (أو شاركت) الإحتفالات تذكارية المتكاثرة ومتعددة الأشكال.

طبعًا هذا النقاش هو بين الفرنسيين فيما بينهم تغذية ظاهرة تقهقر القومية عندهم ولكنه في ات الوقت حمل الذاكرة الذي يتقاسمه مؤرخون في بلدان أخرى ديث نهتج الإحتفالات التذكارية والتراثية بالتاريخ القومي.

ولا نغفل أن نربط ما سبق ذكره بالتقديم الذي قامت به إزابال غرنغو (Isabelle Grangaud) ناظروحتها حول قسنطينة خلال القرن الثامن عشر إذ أن عماية بناء موضوع البحث تحدد الطريقة التي عالج بواسطتها المصادر.

LE FARDEAU DE LA MÉMOIRE

Jacques REVEL

Jacques REVEL, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et de l'Ecole Française de Rome est co-directeur des Annales - Histoire, Sciences Sociales. Il a été élu président de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en 1995. Le Fardeau de la Mémoire que publie ici l'IRMC, est le texte réactualisé d'une conférence prononcée à l'occasion de la parution d'une nouvelle Histoire de la France à laquelle ont collaboré une vingtaine d'historiens.

Jusqu'à une époque très récente, l'expérience historique de la France et la mémoire dont elle était porteuse étaient pensées dans les termes d'une *histoire* ; et cette histoire ne s'énonçait pas, elle ne se pensait pas n'importe comment : elle pouvait être diverse et contradictoire, mais elle avait ses formes et elle obéissait à des règles.

Les choses ont bien changé. En grossissant et en simplifiant les choses, on pourrait dire que la France est devenue depuis une vingtaine d'années le lieu d'une entreprise mémorielle proliférante et multiforme. Une bonne part de notre traditionnelle activité narcissique - mais aussi de notre investissement sensible - a trouvé à se reconnaître dans la production de mémoire, sous toutes ses formes. J'en retiens trois, pour aller au plus simple.

1. La première, la plus visible peut-être, est la *commémoration*. Cette fin de siècle aura vu se

multiplier les occasions de célébrer les faits décisifs de notre passé. On pourra m'objecter qu'il s'agit là d'une donnée objective, qui accumule en quelques années les occasions de commémorer. Je n'en crois rien et il suffit de comparer la fin du XXe siècle avec celle du XIXe pour s'en convaincre. Sans doute pouvait-on légitimement s'attendre à ce que le bicentenaire de la Révolution française fut rappelé avec quelque éclat en 1989, comme le centenaire l'avait été en 1889. Mais qui pouvait prévoir que chaque année apporterait son lot obligé de commémorations ? que 1985 se préoccuperait de la révocation de l'Edit de Nantes ; 1986, des quarante ans du Front Populaire ; 1987, du millénaire capétien ; 1988, des vingt ans de mai 1968 ; 1990 du centenaire du Général de Gaulle ? En 1994, nous avons évoqué à la fois Thermidor, l'Affaire Dreyfus et les quarante ans de l'appel de l'abbé Pierre. En 1996, la célébration du quinzième centenaire de la conversion de Clovis a déchaîné les passions au point de devenir - presque - une affaire d'État. Cela, pour les plus visibles. La Délégation aux célébrations nationales, qui dépend du Ministère de la Culture, publie désormais un livre annuel où elle donne la liste des centaines de commémorations de toutes sortes, petites et grandes, locales et nationales, qui scandent notre expérience nationale. Le Panthéon avait été exceptionnellement rouvert pour accueillir Jean Moulin en 1964. Il a d'abord accepté quatre morts illustres depuis 1987, puis Marie Curie et maintenant André Malraux. Et je n'ai pas besoin de rappeler que c'est dans ce temple de la commémoration nationale que

François Mitterrand a choisi d'inaugurer symboliquement sa présidence en 1981, une présidence largement consacrée à l'activité commémorative.

2. Seconde forme, tout aussi patente : c'est la *patrimonialisation*. Le terme de patrimoine a connu en France un glissement sémantique tout à fait significatif : il désignait traditionnellement les biens détenus et transmis dans le cadre domestique de la famille. Il évoque d'abord aujourd'hui une sorte de propriété collective des Français. C'est presque par hasard, paraît-il, que, sous Valéry Giscard d'Estaing, 1980 fut déclarée Année du Patrimoine en France, après celle de la Femme et celle de l'Enfant. Mais il ne faut pas se fier au hasard et, reconnaissons-le, depuis, l'idée a pris une forte consistance. Consistance administrative, bien sûr ; mais aussi consistance idéologique et sensible. Tout se passe comme si les Français avaient peu à peu pris l'habitude de considérer l'ensemble des traces infiniment diverses de leur expérience collective comme un trésor qu'il était urgent de conserver et de protéger, un fonds qui les enracinait. Ce zèle, d'ailleurs sympathique, a trouvé des expressions très diverses, de la protection des sites naturels à celle des œuvres humaines. Elle est, en profondeur, inséparable d'un immense projet muséographique. On aurait, dans les années 1980, ouvert un musée par jour en France. Le chiffre est probablement exagéré et il est de toute façon invérifiable, tant l'appellation de musée a pu recouvrir des réalités d'importance et de nature très différentes. Mais dans son exagération même, il atteste la conscience qu'ont eue les Français de vivre une mutation de leur rapport au temps. Cette mutation affecte le présent lui-même puisque ce sont souvent les traces de l'expérience chronologiquement la plus proche que l'on s'emploie à conserver.

Muséographe, notre société est aussi devenue archiviste : elle s'emploie comme aucune autre auparavant à garder tout ce qui peut l'être de ce qu'elle est maintenant.

3. La troisième forme est la production de mémoire et l'instauration de ce qu'on pourrait appeler un nouveau régime de la mémoire. Bien entendu, le dernier quart du XXe siècle n'a pas inventé le genre mémorial. Mais il l'a démultiplié et il l'a transformé. D'où qu'ils fussent écrits, les témoignages en première personne étaient traditionnellement conçus comme une contribution à l'intelligence d'une expérience commune. Ceux des grands hommes, cela va de soi. Mais aussi les récits de ceux qu'une trajectoire pensée comme exemplaire avait, depuis tous les points de la société, associés au destin commun. Ce fut par exemple le cas de nombre d'autobiographies ouvrières au XIXe siècle, militantes au XXe siècle. Ce qu'on attend

aujourd'hui de ces témoignages mémoriels, c'est, tout au contraire, l'affirmation d'une irréductible différence et celle d'une diversité essentielle de la communauté nationale. Des mémoires protestantes, juives, italiennes, polonaises, espagnoles portugaises, mais aussi occitanes ou bretonnes, ou alsaciennes, qui se sont multipliées depuis quinze ans, on n'attend plus - comme cela aurait été le cas il y a encore une génération -, de connaître comment ceux qui les portent sont devenus des Français : on veut comprendre comment ils sont restés ce qu'ils étaient au sein de l'ensemble France. Rien là que de très familier pour un observateur étranger, dans la plupart des cas. Mais le modèle français d'intégration ou d'assimilation dans la citoyenneté a longtemps refusé ces particularités au nom d'une définition de la citoyenneté qui est à la fois universelle et abstraite. L'affirmation, la revendication, la promotion de mémoires particulières a été, à sa manière, une façon d'exprimer une reformulation du lien social qui traduit un changement profond.

Mais il y a plus. C'est, d'une certaine manière, tout le rapport des Français au passé qui tend ainsi à être reconstruit à travers sa dimension mémorielle. C'est vrai du passé lointain, de plus en plus vécu, j'y reviendrai, sur le mode du « monde que nous avons perdu » : c'est le monde de *Montaillou* et aussi celui du *Cheval d'orgueil*, deux grands succès de l'année 1975. C'est vrai aussi du passé proche, et en particulier de ce « passé qui ne veut pas passer » pour reprendre la récente formule d'Henri Rousso à propos de Vichy. Vichy en donne en effet un exemple remarquable. Son histoire, longtemps refusée, a d'abord été restituée par un historien américain, Robert Paxton, et par un historien canadien, Michael Marrus. Cette conscience tardivement acceptée n'a pourtant pas empêché les Français de vivre avec ce vieux fantôme en feignant longtemps de l'ignorer. François Hartog rappelle qu'en 1972, le film *Le chagrin et la pitié* annonçait seulement le travail de la mémoire, tandis que le président Pompidou pouvait grâcier Paul Touvier sans exagérément émouvoir les populations, au-delà d'un cercle étroit de militants du souvenir, fils et filles de déportés en particulier. Forcera-t-on beaucoup les choses en suggérant que si Touvier a été finalement - et point si facilement - jugé en 1994, si Bousquet aurait pu l'être, si le procès Papon a autant mobilisé les opinions et les émotions pendant des mois, c'est plus au travail de la mémoire collective qu'à celui des historiens professionnels qu'on le doit ?

Trois modalités qui, dans les faits - c'est-à-dire dans l'expérience des contemporains - s'entrecroisent. Je crois qu'il s'agit là d'un mouvement de fond de la société, dont personne ne peut prévoir combien il est destiné à durer. Les historiens l'ont découvert, ils l'ont

parfois suivi et ils l'ont thématiqué, qu'il s'agisse de commémoration, de patrimonialisation ou de production de mémoire. Ils ne l'ont pas inventé. Celui d'entre nous qui est allé le plus loin dans l'exploration de ce rapport très particulier au passé, c'est, bien sûr, Pierre Nora, qui a réussi à entraîner cent trente de ses collègues dans l'immense chantier des *Lieux de mémoire* : sept volumes publiés entre 1984 et 1992, plus de cinq mille pages ; il s'agit là d'une entreprise importante, celle qui a le plus résolument affronté ce tournant de la mémoire. Mais comme Nora l'a très lucidement reconnu, le projet a été déformé par son succès même et, plus profondément, par l'attente qu'il a révélée. D'un échantillonnage des lieux et des formes de la synthèse républicaine, qui composent la matière du premier volume - intitulé *La République* justement -, on est passé, trois ans plus tard, au repérage des articulations de la *Nation*. Avec les trois derniers, énormes volumes, les *France*, les lieux se sont encore multipliés et surtout ils se sont dispersés. Ils ne constituent plus seulement « l'ossature d'une histoire », pour reprendre la formule de P. Nora, mais une vaste tentative de sauvetage de « fragments d'expérience soustraits au temps ». Une saisie de la durée sociale et sensible qui, comme le suggère finement F. Hartog, peut évoquer la *Recherche* proustienne. Mais la mise en évidence de cette mémoire éclatée est porteuse d'autres effets encore. Elle tend à faire de « chacun l'historien de soi ». Contre-épreuve de cette mutation majeure : entre le premier et les derniers volumes des *Lieux*, le terme de « lieu de mémoire » est entré dans la langue commune. Accueilli par le *Robert*, repris par l'administration de la culture, il sert désormais à désigner en vrac tout ce qu'il importe de sauver de l'oubli ou de la destruction. Tout est aujourd'hui, tout peut être, tout peut devenir un jour lieu de mémoire.

Le moment que je décris sommairement, et qui nous cerne, n'est pas propre à la France. On pourrait lui trouver des parallèles dans bien des sociétés. Il a pourtant pris en France une dimension remarquable et, je crois unique, parce que, d'une certaine manière, il y est venu rompre assez brutalement avec une tradition très ancienne et peut-être unique de l'histoire nationale - de « l'histoire de France », comme on avait l'habitude de l'appeler. C'est sur cette tradition que je veux maintenant m'arrêter un instant.

Il faut bien le reconnaître : la France entretient avec son passé d'étranges rapports, tout à la fois impérieux et inquiets. Depuis le Moyen Âge, le roman de la nation a été en charge d'une triple fonction : il lui revenait d'affirmer une identité ; il a servi à garantir une continuité ; il a conforté une communauté de destins. Dans les moments heureux, l'histoire de

France se donnait volontiers en exemple. Dans le malheur et l'adversité, elle pouvait servir de recours - et elle a effectivement servi de recours. Sur ces trois termes : identité, continuité, communauté, et sur leur entrelacement périodiquement réagencé, une articulation du temps et de l'expérience historiques a reposé pendant des siècles. Il vaut la peine de s'y arrêter un instant.

Identité. L'identification de la France à une personne a été remarquablement précoce. Colette Beaune a montré comment elle a tendu à prendre figure humaine - *Domina Francia* - au moment où l'histoire de France commençait à s'autonomiser comme genre. En 1274, Primat l'exprime au début des *Grandes chroniques* : « Et quoique cette nation soit fière et cruelle contre ses ennemies, selon ce que le nom signifie, elle est miséricordieuse envers ses sujets et ceux qu'elle soumet... Aussi ne fut-elle pas sans raison *dame renommée* sur les autres nations ». Au fil du temps, l'allégorie s'est incarnée davantage encore. On commente la France, on la recherche, on la console, on l'exalte, on l'interpelle - avant de prétendre, plus récemment, la regarder au fond des yeux. Nul, bien sûr, n'a mieux que Michelet su donner corps à cette projection collective qui l'a fasciné - parfois jusqu'au vertige : « L'Angleterre est un Empire ; l'Allemagne est un pays, une race ; la France est une personne. *La personnalité, l'unité, c'est par là que l'être se place dans l'échelle des êtres* » (*Tableau de la France*, 1831). Et, dans un autre texte célèbre, évoquant sa vision prophétique de Juillet 1830 : « Dans ces jours mémorables, une grande lumière se fit et j'aperçus la France... *Le premier, je la vis comme une âme et comme une personne* ».

Continuité. Cette imagination organiciste - mieux, biographique -, longuement relayée et méditée à travers les siècles, a été une manière décisive d'exprimer et d'affirmer la continuité essentielle du destin français. Aux enfants de la Troisième République, le *Petit Lavis* (1884) enseignait une anecdote édifiante dont Jeanne d'Arc était l'héroïne : « Un jour, pour relever le courage de Charles VII, elle lui parla de Saint-Louis et de Charlemagne. Ainsi, cette fille du peuple *savait que la France existait depuis longtemps* et que son passé était plein de grands souvenirs ». Aux maîtres d'école d'un pays humilié par la défaite de 1870, il revenait de trouver dans l'histoire, à l'intention de leurs élèves, les mêmes ressources morales et la même confiance que la bergère avait su y puiser selon cette fable édifiante. En fait, c'est toute l'historiographie de la France qui, depuis l'origine, s'est employée à produire et à imposer la généalogie qui rend possible un tel recours. On rencontre en ce point l'importance décisive du récit

dont la composition a servi à donner forme à la suite des temps : récits des origines, récit des enchaînements et des enchaînements (dûment sollicités), dont la fonction aura été de garantir l'existence d'une durée qui valait sauvegarde. Une durée homogène, imprescriptible, et pleine d'enseignements. Pour mieux exhorter les élèves de l'école primaire à bien se préparer, dans leurs salles de classe, à la revanche, Lavisse encore pouvait enseigner: « Les Gaulois, vos ancêtres, ont été des vaillants. Les Francs, vos ancêtres, ont été des vaillants. Les Français, vos ancêtres, ont été des vaillants ». La victoire était donc nécessairement dans le destin français.

Communauté. Le terme doit s'entendre, ici, dans un double sens. La communauté, c'est d'abord une communauté de destins. De leur très longue histoire, de cette expérience partagée sans interruption et que l'on a pu faire remonter à Troie ou à la Gaule, selon les mythes d'origines retenus, les Français ont pu tirer des raisons d'être ensemble : non pas au nom du sang, ni au nom de la terre (encore que l'inscription dans un territoire a très tôt servi à nourrir tout un jeu de prophéties rétrospectives), mais au nom de cette histoire elle-même. Michelet le dit encore, à sa manière que l'on peut juger insupportable mais qui demeure inimitable : « Ce qu'il y a de *moins fatal, de plus humain et de plus libre dans le monde*, c'est l'Europe, de plus européen, c'est ma patrie, c'est la France ». Ernest Renan en donnera une version moins emphatique mais qui dit exactement la même chose en définissant, dans un texte célèbre, la nation comme un « principe spirituel » ancré dans une expérience collective.

A travers ces formulations, on touche déjà au second sens qui revendique pour la communauté française une exceptionnalité absolue. Chez Michelet comme chez Renan, on retrouve la conviction que la France a reçu, dès l'origine, dans ses accomplissements comme dans ses épreuves, une légitimité unique et un avantage incomparable. Cette revendication est en fait fort ancienne. Mais elle a reçu, avec la Révolution française, des contenus, des moyens et un écho démesurément amplifiés, comme si la rupture révolutionnaire - nouveau commencement dans le temps de l'humanité, seconde naissance, véritable incarnation - reconnaissait enfin la France pour ce qu'elle était : le Christ des nations. L'affirmation de l'universel démocratique a permis alors d'offrir la singularité française en modèle à l'humanité tout entière. Ce messianisme devait, on le sait, s'exprimer de diverses manières : par la guerre, par la colonisation, mais aussi, plus généralement et de façon plus quotidienne, par la certitude d'être le centre du

monde et sa mesure. La France est ce pays qui a prétendu récapituler le passé de l'humanité tout entière - ce fut à l'origine le projet et la justification du musée du Louvre - et projeté sur cette même humanité son propre futur, ou l'avenir qu'elle pensait ouvrir au nom de tous les hommes.

Ainsi s'est construit, dans la durée, un discours d'évidence qui est devenu inséparable de l'affirmation nationale. Ce discours multiforme a été, surtout depuis les débuts de la Troisième République, pris en charge par l'école qui lui a donné une formidable amplification. Mais il convient sans doute d'en parler au passé. Car ce discours est aujourd'hui en crise, et avec lui l'interminable récit fondateur de la nation.

*
* *

De cette crise contemporaine, je rappellerai un symptôme - dont je ne veux pas exagérer l'importance. Il a été, sur le moment, excessivement grossi et il est aujourd'hui, déjà presque oublié. Il n'en est pas moins significatif. Il y a un peu plus de quinze ans - c'était en 1983-1984 - un débat mobilisa les politiques et les savants dans l'Hexagone. La France, c'était certain, était en train de devenir amnésique. Ses enfants ne savaient plus leur histoire. Ou ils l'apprenaient si mal qu'ils n'en discernaient plus le fil ni la signification. La dénonciation était partie du plus haut de l'État : le Président de la République, un jour, s'en était ému. Puis elle avait été relayée en ordre hiérarchique, comme il convient : les ministres, les politiques donnèrent leur sentiment. On laissa même pour finir la parole aux professeurs. Un grand historien des sociétés anciennes, Pierre Goubert, s'astreignit alors à rédiger une *Initiation à l'histoire de France* (1984), pour « contribuer à une reprise de connaissance et de conscience » d'une patrie dont il voulait croire « qu'elle n'est pas en train de perdre ce qu'on appelait hier son âme, ce qui fut son esprit ». Les enseignants des écoles et des lycées n'avaient sans doute pas attendu pour diagnostiquer ce malaise mais on ne les avait guère écoutés. Cette fois, les choses étaient dites. On réunit une commission, conformément aux usages de la République. Il en résulta une réforme (partielle) des programmes d'enseignement dont je ne sais pas - ni personne, je le crains - quelle a été l'efficacité car le sujet est passé de mode.

J'ai tort pourtant d'ironiser sur cet épisode. Par-delà ses ridicules et les exploitations politiciennes dont il a fait l'objet dans tous les camps, il n'est pas sans importance ni sans signification. Car il a manifesté, à sa manière, une crise de l'identité historique française.

Ou, plus exactement, il a traduit un profond décalage entre les attentes, souvent confuses, d'une France qui continue à chercher, en tâtonnant, des assurances, des réconforts, des raisons dans les profondeurs du temps et le vieux récit de la nation dont je viens de résumer très rapidement les caractères et les fonctions et dont l'école avait fait, pendant un long siècle, l'instrument privilégié de l'apprentissage civique. Ce décalage est à l'origine d'un malaise profond. Pour Lavis, en 1880, ou pour l'instituteur des années 1920 auquel Pierre Goubert dédiait un souvenir reconnaissant, ou encore pour les maîtres qui ont enseigné ma génération dans les années 1950, pour eux tous et pour leurs élèves, le récit de la nation était, en tant que tel, porteur d'intelligibilité. Il offrait un répertoire de valeurs et de significations partagées. Tout se passe comme si cela avait cessé d'être évident aujourd'hui. Cette affirmation peut sembler paradoxale : le public français - comme c'est probablement le cas dans nombre d'autres sociétés - n'a jamais autant consommé d'histoire que depuis vingt ou vingt cinq ans, sous forme de livres, de films, de journaux, d'images, de musées. Mieux, l'histoire des professionnels (l'histoire savante, si l'on veut) a trouvé auprès de lui un débouché quasi miraculeux comme l'attestent la multiplication des collections et des best-sellers et celle des commémorations. Mais cette rencontre ne doit pas abuser. Elle recouvre une profonde altération de la demande ou de l'attente dont l'histoire fait l'objet.

À cela, tout un ensemble de raisons dont les effets se sont additionnés pour transformer en profondeur le rapport que les Français entretiennent avec leur passé. Et d'abord une mutation des sensibilités qui, depuis une vingtaine d'années, s'est traduite par une perte de confiance en ce que l'on a longtemps appelé le sens de l'histoire. La France a fini par reconnaître qu'elle n'est plus une très grande puissance, après avoir longtemps, De Gaulle et le mouvement progressiste aidant, retardé ce constat mélancolique. La fin des guerres coloniales, l'accouchement difficile du Tiers Monde, la récession économique mondiale et les inexorables mises à jour qu'elle a imposées, la crise des grands paradigmes intellectuels et idéologiques, tous ces facteurs ont ébranlé une confiance longtemps indiscutée dans l'histoire réelle. Aujourd'hui est devenu indécidable, à plus forte raison demain. Si l'on se hasarde encore à prophétiser, c'est pour constater l'achèvement de quelques processus majeurs qui tous viendraient s'échouer sur les bords du troisième millénaire. Nous pouvons vivre le temps des fins : fin du progrès, fin des idéologies, fin des paysans, de la classe ouvrière, fin de la famille, et, en dernier lieu, fin d'un « exceptionnalisme » politique qui marquerait l'épuisement d'un long cycle révolutionnaire de deux

cents ans. N'entrons pas ici dans la discussion de ces diagnostics, mais retenons plutôt qu'ils convergent pour fermer un horizon. Symétriquement, le passé qui fascine le public n'est plus celui qui portait des convictions, qui mobilisait des énergies spirituelles : ce sont les plages nostalgiques de l'histoire immobile, c'est « le monde que nous avons perdu ». Le temps profond - mais aussi le temps brut, sans origine, sans destination - fait l'objet d'un investissement neuf et massif. On redécouvre à travers lui des formes de l'existence sociale qui ont longtemps paru négligeables - les comportements collectifs, les solidarités organiques, les manières d'être ensemble, la société sans État - et qui rendent une manière d'écho aux grandes inquiétudes du présent. Bien plus, c'est ce présent lui-même que nous tendons à vivre comme déjà historique. Pierre Nora rappelait justement que nous travaillons avec acharnement à organiser le passé qu'il deviendra un jour. Sans doute ne sommes-nous pas les premiers à nous préoccuper de ce que nous laisserons derrière nous. Mais nous sommes peut-être les premiers à vouloir prévenir aussi radicalement le travail de décantation du temps. Encore vifs, nous nous enfouissons dans l'histoire.

Le livre, l'image, les médias, répondent à cette attente confusément exprimée, mais aussi l'histoire savante, qui a trouvé, au-delà de l'école, un public très élargi. Les tendances de la recherche n'allaient-elles point d'elles-mêmes dans cette direction ? On peut s'en réjouir. On peut aussi comprendre comment cette improbable rencontre a renforcé, à l'occasion, les incertitudes actuelles. Le discours et l'enseignement de l'histoire ont longtemps été construits comme un interminable commentaire de la nation. Or de celle-ci, depuis un demi-siècle, et surtout dans les vingt ou trente dernières années, ce commentaire s'est progressivement détourné pour devenir une introduction au social : non plus Louis XIV mais la vie des vingt millions de Français. Il s'agit là d'un déplacement majeur. Les grandes scansions chronologiques, la succession des règnes et des régimes, les dates cardinales, les accomplissements et les innovations étaient autant de repères sûrs sur la trame d'un progrès qui s'identifiait, en somme, avec le destin français. Mais dès lors que l'histoire de la France devient aussi - et d'abord - celle de la forme des champs et des structures familiales, celle de la nourriture, des rêves ou des manières d'aimer, le problème se pose de choisir ce qui est important, ce qui fait sens. De la leçon lointaine des *Annales*, le goût du public - parfois fourvoyé par les manuels scolaires - a souvent tiré une sorte de chronique de la vie quotidienne, au plus près des situations concrètes. Qu'il n'ait pas grand chose à voir avec l'esprit des

Annales n'importe guère ; que le discours pédagogique ait d'autres fins que celles que suggère la logique de la recherche, guère plus. Il en est résulté un aplatissement de la perception du temps et une désorganisation relative du discours historique. Car si tout est devenu matière d'histoire, quelle histoire peut-on aujourd'hui raconter ? Le vieux récit n'est plus possible. Mais nous ne savons plus par quoi le remplacer, alors même que - ou parce que - notre société est saisie, jusqu'à l'ivresse, d'un formidable désir de mémoire.

Reconnaissons-le enfin : les hommes du métier sont eux-mêmes atteints par ces turbulences. L'élargissement du territoire de l'historien a été spectaculaire. La discipline a multiplié ses objets en même temps qu'elle ne cessait d'emprunter davantage aux démarches et aux intérêts des sciences sociales. Cette expansion accélérée a été difficile à gérer, à organiser, et l'on a pu faire l'hypothèse d'un « éclatement » de l'histoire. Le diagnostic mériterait d'être affiné, et surtout débarrassé des sous-entendus polémiques qui l'ont parfois obscurci. Il reste qu'il exprime lui aussi un malaise : comment mettre de l'ordre dans le paysage discontinu, fragmenté, que la recherche dépose sous nos yeux ? Un discours d'ensemble est-il encore possible, et à quelles conditions ? Ce débat dépasse, et de loin, le problème de l'histoire de France. Il s'exprime aujourd'hui de façon très diverse, à travers un intérêt renouvelé par l'historiographie, par exemple, ou encore dans une interrogation multiforme et tâtonnante sur des genres historiques longtemps indiscutés : quelle histoire peut-on écrire ? et comment l'écrire ? Le récit de la nation est pourtant celui qui, sans doute, a été le plus profondément mis en cause par ces incertitudes, parce qu'il n'intéresse pas seulement l'identité d'une discipline mais bien celle d'une communauté vivante.

C'est en réponse à ces interrogations, à ces incertitudes qu'il faut comprendre, je crois, les tentatives récentes pour repenser l'histoire de France et en proposer des organisations nouvelles sur lesquelles j'achèverai cette analyse. Car au diagnostic un peu sombre - mais, j'espère, correct - que je viens de proposer, on peut opposer, bien sûr, la multiplication des histoires de France depuis une grosse dizaine d'années.

Une seule pourtant porte ce titre : c'est celle qu'ont composée Georges Duby, Emmanuel Le Roy Ladurie, François Furet et Maurice Agulhon - et qui est essentiellement une histoire politique qui court du Moyen Âge au XXe siècle. Elle reste, en gros, fidèle au schéma classique. En gros seulement : le volume consacré par François Furet à *La Révolution* (1988) fait bien voir que cette trame chronologique peut être

subvertie de l'intérieur. Une autre série, *l'Histoire des Français*, dirigée par Yves Lequin, a choisi de s'inscrire dans une chronologie courte, celle de l'histoire sociale des XIXe et XXe siècles. La troisième, *Les lieux de mémoire*, dont j'ai déjà évoqué la construction complexe, est aussi celle qui rompt le plus délibérément avec le genre de l'histoire de France : sa structure éclatée comme l'insistance sur le travail central de la mémoire dans la constitution des lieux significatifs d'une histoire en font sans doute l'ouvrage qui a le mieux explicité et le plus fortement accompagné l'éruption mémorielle dont j'ai parlé au début. La quatrième était, d'une certaine manière, la plus attendue : c'est celle que la mort de Fernand Braudel a laissé inachevée et dont il nous reste les trois volumes de *L'identité de la France*, publiés en 1986. La plus attendue parce qu'elle était l'œuvre d'un des très grands historiens de ce siècle ; la plus attendue aussi parce que rien ne paraissait plus éloigné des intérêts et de la manière de l'historien de la Méditerranée au XVIe siècle, puis des économies entre XVe et XVIe siècles, que le cadre étroit et contraignant de l'histoire nationale. On se trompait, puisque Braudel a préparé pendant vingt ans le livre qu'il n'a pu terminer. On se trompait aussi parce qu'on était en retard d'un combat : même s'il ouvre son dernier livre en proclamant la « passion, exigeante et compliquée » qu'il a pour son pays, Braudel s'en détache aussitôt pour revendiquer le regard éloigné de l'observateur et le renoncement aux séductions de l'identification. Braudel n'est pas Michelet, qu'il admirait tant et il n'a pas voulu l'être. Son ambition, clairement annoncée, a été celle d'une histoire qui tenterait de reconstruire son objet en se déprenant des habitudes acquises au prix d'une série d'expérimentations raisonnées. Saisie dans la longue durée et à travers une approche résolument comparative, « La France rétrospective se présente ainsi comme un laboratoire d'expériences ». Tout autant que la Méditerranée au temps de Philippe II ou que les espaces du capitalisme moderne, elle demeure pour l'historien une réalité problématique et qu'il lui faut construire à nouveaux frais.

Me permettra-t-on enfin de placer en regard de ces œuvres majeures les quatre volumes de *l'Histoire de la France* que nous avons dirigée, André Burguière et moi entre 1989 et 1993 ? Je le fais sans outrecuidance, je l'espère, mais avec la conviction que notre propre projet ressortissait aux mêmes préoccupations que ceux que je viens d'évoquer. *Histoire de la France* et non pas *Histoire de France* : l'adjonction de l'article avant le propre a été une manière de rappeler que ce qui constituait l'objet de notre enquête, et non point son point de départ, c'était la France elle-même, la consistance et la construction de son expérience

historique. De même, nous avons voulu rompre explicitement avec le récit - le roman - de la nation pour traiter de cette expérience plurielle à travers une série de thèmes : l'espace, l'État, les conflits, les formes de la culture qui nous semblaient autant de configurations originales repérables dans le présent et se prêtant à une enquête rétrospective. Nous avons enfin écarté l'hypothèse d'une chronologie unique et unifiée en cherchant à mettre en valeur l'existence de temporalités différentielles et diversement agencées entre elles, des ancrages parfois très anciens, parfois très récents, des singularités françaises. L'histoire qu'il est possible de construire à partir de ces exercices n'a plus grand chose à voir avec la biographie traditionnelle de la France.

Il est trop tôt, bien sûr, pour dresser le bilan de ces projets réalisés à chaud, alors même que le rapport que notre société entretient avec son histoire et avec sa mémoire se transformait aussi intensément. Et je ne suis certainement pas le mieux placé pour le faire. L'on peut d'ailleurs supposer que d'autres expériences sont en cours, ou seront tentées. Ces tentatives sont très différentes entre elles, dans les attendus, dans les analyses qu'elles proposent, dans leur organisation thématique et discursive, dans leur style. Les trois dernières - celles de Nora, celle de Braudel et la nôtre - ont pourtant un point en commun au moins, si diverses qu'elles soient entre elles.

En arrivant au terme (provisoire, n'en doutons pas) du long itinéraire des *Lieux de mémoire*, Pierre Nora s'interrogeait : « Comment écrire l'histoire de France aujourd'hui ? » L'interrogation peut sembler rhétorique au moment où, on vient de le rappeler, les tentatives semblent se multiplier à nouveau, suggérant un véritable retour d'un genre qui paraissait devoir être déserté. Rhétorique, elle ne l'est pourtant pas. Car poser la question en ces termes, c'est une manière de reconnaître que ce dont il s'agit, par-delà les remises en cause d'un genre et d'une forme, c'est la demande d'intelligibilité qu'exprime l'explosion de mémoire brute que nous constatons aujourd'hui - demande qu'elle exprime et qu'elle ne peut satisfaire. D'où, pour chacune de ces entreprises, la conviction que l'identité de la France ne peut plus être considérée comme une certitude, moins encore comme une réponse, mais qu'elle doit être prise comme une question (comme elle l'est, vraisemblablement dans l'expérience quotidienne). Ce peut être, après tout, l'un des rôles de l'historien que de satisfaire à cette demande d'intelligibilité avec ses instruments propres qui sont ceux de la critique et de l'analyse, non de l'identification sollicitée. En ce sens, la multiplication d'histoires de la France qui dérogent aux lois du genre

en cette fin de siècle ne me paraît pas relever de la complaisance nationale - voire nationaliste - que l'on a parfois suggéré à leur égard. Car c'est à la fois au déficit de la nation et aux débordements de la mémoire qu'il est devenu important de répondre, parce que c'est aux sollicitations du présent qu'il faut nous confronter. Dans un moment où l'on évoque si volontiers - et parfois justement - le devoir de mémoire, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'il existe aussi un devoir d'histoire.

Jacques REVEL

1. Je renvoie ici à la conclusion donnée par P. Nora au dernier volume des *Lieux de mémoire* (t. III, vol. 3, p. 975-1012), sous le titre « L'ère de la commémoration ».

BRAUDEL, Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Arthaud, 3 tomes, 1986

GOUBERT, Pierre, *Initiation à l'histoire de France*, Paris, Hachette-Pluriel, 1986, 489 p.

HARTOG, François, *Temps et Histoire : « Comment écrire l'histoire de France ? »* in *Annales-Histoire Sciences Sociales*, 1995, 6, p. 1219-1236.

Histoire de France, Hachette, par Georges Duby, Emmanuel le Roy Ladurie, François Furet et Maurice Agulhon.

LEQUIN, Yves, *Histoire des français du XIXe-XXe siècles*, Paris, Armand Colin, 1985.

NORA, Pierre, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, Bibliothèque illustrée des histoires, 3 tomes, 1992.

NORA, Pierre, « E. Lavisse : son rôle dans la formation du sentiment national », in *Revue Historique*, juillet-sept, 1962.

PAXTON, Robert O., MARRUS, Michael, *Vichy et les juifs*, Paris, Calmann-Levy, 1981, 432 p.

PAXTON, Robert O., *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Seuil, 1974, 378 p.

REVEL, Jacques, BRUGUÈRE, André (dir), *Histoire de la France*, Seuil, 1989 - 1993.

VALENSI, Lucette, *Histoire nationale, histoire monumentale. Les lieux de mémoire* (note critique), in *Annales-Histoire Sciences sociales*, 1995, 6, p. 1271-1277.

LA VILLE IMPRENABLE. HISTOIRE SOCIALE DE CONSTANTINE AU XVIII^E SIÈCLE

Isabelle GRANGAUD

Isabelle GRANGAUD a soutenu sa thèse de doctorat d'histoire le 23 mai 1998, sous la direction de Madame Lucette Valensi, à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris (EHESS).

Entre 1771 et 1792, à Constantine et dans la province orientale de la Régence d'Alger dont elle est la capitale, l'autorité politique est représentée par le bey Sâlah, militaire turc dont le gouvernement devait constituer l'un des grands moments de l'expérience d'un pouvoir fort et reconnu, relayé par une prospérité économique inédite. Dans les chroniques constantinoises du XIX^e siècle Sâlah Bey incarne, bien au delà de la période de son gouvernement, toute la magnificence de ce qu'a pu être l'époque turque, à un point qui suggérait non pas seulement l'intelligence de l'homme dans sa fonction, mais encore un moment où la ville s'imposait à l'histoire, du moins l'avait vécu comme tel. La ville précisément, même si l'ensemble de la région devait être affecté par l'action de ce bey. La longévité de son gouvernement, un remodelage de la configuration de l'espace urbain, les réformes impulsées alors, et enfin, ce qui n'est pas le moindre paradoxe de cette histoire, la mort violente de Sâlah, suggéraient en effet que la rencontre entre la ville et ce roi avait constitué un événement particulier de l'expérience historique de la cité.

Cet épisode devait être le point de départ de mon travail. Le décrypter conduisait à interpellier Constantine non pas comme un cadre d'observation neutre mais comme partie prenante de l'événement à l'étude. Le projet monographique a donc consisté à aborder la ville en tant que lieu privilégié de manifestations des rapports sociaux dont émergeaient les différentes facettes de l'identité urbaine. Il ne s'agissait pas de constituer Constantine en modèle mais de se donner les moyens de saisir les éléments susceptibles d'éclairer les dynamiques sociales qui façonnaient la ville, elle-même dès lors appréhendée en tant qu'actrice de son histoire. Au principe de la monographie historique, définie par le cadre spatial, se substituait la perspective d'une histoire-problème envisagée à partir de ses acteurs, individus, groupes, institutions, ville.

MÉTHODOLOGIE

Un tel projet nécessitait de renouveler radicalement la documentation disponible. Il faut remonter à 1903 pour rencontrer la dernière tentative historiographique conséquente sur la ville de Constantine à l'époque pré-coloniale. Mais l'ouvrage de Mercier¹, en dépit de son volume, est une chronique qui, s'agissant de l'époque turque, reprend les travaux amateurs d'interprètes-militaires de l'armée française du XIX^e siècle, Vayssettes en particulier². Deux articles plus récents, l'un d'André Nouschi³, l'autre d'André Raymond⁴ constituent des synthèses qui ne prétendent pas à un

renouvellement historiographique. D'autre part, l'analyse de l'espace social urbain n'est au cœur d'aucun de ces travaux. L'histoire de la ville est appréhendée à travers les événements politiques dans le cas des chroniques, à partir de la nature des activités économiques et/ou la morphologie de l'espace urbain dans le cas des études plus récentes. Les auteurs ne signalent qu'un minimum d'acteurs, essentiellement institutionnels : aux côtés des beys successifs, on retrouve des corporations d'artisans-commerçants (qu'A. Raymond dénombre à partir du nom des *sug-s* répertoriés sur une carte d'état-major complétée en 1786 par Mercier, et pour quelques-unes desquelles A. Nouschi évalue le montant des revenus au début du XIX^e siècle) et les « grandes familles autochtones » de la ville (dans lesquelles A. Nouschi voit les prémices d'une bourgeoisie locale, et dont le rôle politique actif tout au long de la période turque, constitue pour A. Raymond une caractéristique des villes moyennes arabo-ottomanes). Or l'indigence des acteurs, liée pour une part au fait qu'ils n'ont pas été recherchés, est également le signe plus problématique de l'indigence des sources. C'est en enrichissant le corpus documentaire, en rassemblant des sources locales inédites, que je pouvais escompter entreprendre une histoire sociale de la ville.

La collecte des matériaux constitua donc une phase initiale importante, d'autant plus prenante que le terrain n'était pas balisé : les fonds susceptibles d'être explorés n'étaient pas d'un accès aisé et leurs classements inexistant. Mais plus problématique était la nature même de la documentation rassemblée : fragmentaire et hétéroclite. Ces documents, souvent brefs et dont la valeur informative paraissait *a priori* très ténue ne se livraient pas facilement. Ils devaient pourtant constituer le terrain privilégié de l'étude. Peut-être justement parce que toute mise en ordre de cette documentation en fonction de paramètres extérieurs concourait à mettre en péril leur valeur documentaire, il n'était pas question de jauger l'information dont elle était porteuse sur la base d'une grille de lecture extérieure à son propos. Au contraire, le parti pris adopté fut de *prendre les sources au sérieux*, c'est à dire de leur prêter une valeur heuristique susceptible de les rendre productives à l'analyse. C'est à partir de l'histoire même des conditions de la production des sources et en interpellant leur contenu comme autant de témoignages partiels et partiels de la réalité qu'elles mettaient en scène, que l'on pouvait escompter saisir la teneur de leur propos, mais encore informer la nature des données qu'elles restituaient.

Cette démarche impliquait de considérer chaque source en elle-même : cela permettant non seulement de tenir compte de la temporalité spécifique de

chacune, mais encore de cerner la teneur des événements restitués par elles, à la lumière de leur contexte d'élaboration. D'où une méthode de lecture longitudinale au plus près du document. Mon parti pris fut encore de ne pas gommer le côté granuleux des données puisées, et au contraire de prendre en considération la façon dont les choses étaient relatées, pour mieux en circonscrire le sens et la portée ; au prix de rendre la lecture de l'ensemble quelquefois laborieuse, en raison de la nature d'une terminologie constamment à définir, et des difficultés, parfois, à saisir tous les enjeux relatifs aux situations analysées, parce que restituées de façon très sommaire par les sources. Je devais m'en tenir à ce niveau d'analyse : chaque donnée restituée constituant le fil conducteur de l'analyse et non l'exemple d'une démonstration opérée à l'extérieur de ces cadres. Cela quitte à souligner les limites inhérentes à l'information, et à interroger les écarts produits par rapport aux résultats d'autres approches.

Permettant d'éviter les risques relatifs à une analyse fondée sur des catégories pré-constituées, de déplacer les déterminismes dont on pouvait rendre compte aux vues des conditions de la production de l'information, cette approche permettait de faire surgir des sujets actifs, individus ou groupes d'individus, saisis au plus près de leurs expériences et des situations dans lesquelles ils se trouvaient, en vue d'appréhender sous un angle nouveau les conditions inhérentes aux dynamiques et aux cohésions sociales forgeant l'espace urbain. Les différents étapes du travail élaboré s'articulent autour de l'analyse d'une source. Chacune parle à sa façon de la même chose, la ville de Constantine.

ÊTRE DE LA VILLE

Entrer à Constantine en 1840 (I), interroge les modalités d'être à la ville, telles que restituées par les énoncés identitaires de quelque 2 000 personnes. Je m'appuie ici sur l'analyse d'un registre de déclarations de décès établi trois ans après la conquête française. L'attention portée, en guise d'introduction à ce travail, à une source pourtant postérieure à la période étudiée (hiver 1840-41), tient au contraste que l'information détenue, permet d'interroger entre l'expérience des individus et la mise en scène dominante de l'espace social urbain qui, très souvent, a constitué le cadre d'analyse de la société citadine dans les études historiques sur le monde arabe. Mise en scène à laquelle les habitants de Constantine donnent une contenance en certaines occasions. Un an avant cet enregistrement, lors de la venue d'un prince français, une parade des habitants de la ville avait été organisée

en son honneur : les ulémas en tête, suivis des corps de métier, puis des Juifs. Une image de la ville sans accrocs, révélatrice d'un certain ordre urbain, mais voilant dans le même temps la variété des façons d'être dans et de la ville. Les déclarations contenues dans le registre de décès devaient donner à voir une tout autre ville.

Les individus qui viennent déclarer le décès d'un proche ne se déplacent généralement pas seuls mais avec deux autres personnes témoignant de leurs dires. En un peu plus de quatre mois, le nom, le métier, l'âge et l'adresse de plus de 10 % de la population « morts et vivants » (ces derniers essentiellement des hommes) réunis, sont enregistrés. Une somme d'informations qui n'a pas d'équivalent dans les sources plus anciennes, même si j'ai pu effectué ponctuellement des croisements. L'objectif a été au préalable de restituer les conditions de cet enregistrement. Etabli à la demande des nouveaux occupants, il participe de la mise en œuvre d'un savoir sur une société alors encore méconnue, d'où des « écarts de langage » entre les attendus d'un questionnaire « importé » (ce questionnaire avait été de toute évidence traduit du français) et les réponses produites. L'analyse des données qu'il restitue fait valoir des libellés identitaires dont les formes ne sont indemnes ni du contexte momentané de la déclaration (une même personne venue à plusieurs reprises pouvant se présenter sous des identités différentes par exemple), ni des valeurs sociales dominantes (faire valoir son métier de marchand n'équivaut pas à faire valoir celui de domestique ; ou inversement les personnes « publiques » de la ville ne délivrent qu'une identité minimaliste, qui ne les rend pas toujours identifiables). C'est en tenant compte de ces éléments, et des lacunes apparentes grevant un certain nombre des déclarations, que l'on pouvait chercher à interroger la nature des identités et les relations entre des individus présentant des profils comparables mais encore, en tenant compte des relations entre déclarants et témoins, la teneur des réseaux de sociabilité à l'œuvre dans ce cadre.

Entrepreneur une approche prosopographique, j'ai pris acte des apories du modèle de la ville segmentaire fondé sur le poids des origines, qui faisait place ici à une variété de modalités d'investissements et d'expériences de l'espace urbain par une population économiquement et ethniquement très hétérogène. L'indigence relative dans la définition des identités nominales des noms de relation, référent à l'origine rurale ou tribale des individus, la très faible présence apparente en particulier de Mzîf, Kabyles, Biskrî ou Shâwî (considérés classiquement comme constituant les éléments en grand nombre de la population « étrangère » de la ville) étaient de ce point de vue éloquentes. Ces silences ne signifiaient pas l'absence

d'individus originaires de ces régions, mais que l'énoncé d'un métier en constituait l'alternative. J'ai pu apprécier aussi le caractère plus ou moins probant des identités professionnelles mises en avant, en fonction de la nature du métier exercé mais aussi des réseaux sociaux urbains plus ou moins solides des individus concernés. L'analyse a montré en particulier que les manifestations de solidarités professionnelles s'exerçaient au sein de métiers socialement valorisés ou bien implantés dans la ville (marchands, tanneurs, selliers, tisserands). Inversement, elles affectaient aussi des métiers économiquement très peu lucratifs pour les membres desquels l'environnement professionnel s'imposait par défaut de relations sociales autres. Des groupes sociaux, souvent invisibles dans les études d'histoire urbaine, tels que les affranchis, devaient être pris en compte. Cette population apparaissait dans le cadre de cet enregistrement en petit nombre, socialement enclavée, et exerçant en majorité auprès de leurs anciens maîtres des activités de domestiques, autant d'éléments les distinguant fort peu des esclaves, qu'ils, ou leurs ascendants, avaient été.

Cette analyse m'a encore permis de mettre au jour des réseaux sociaux dont la teneur suggérait des modes de reconnaissance entre les individus et les groupes tout autres que ceux induits par les critères sociaux généralement pris en compte dans l'analyse de ce type de société. J'ai constaté, notamment, que les configurations familiales ne recoupaient que pour une part le modèle de la famille agnatique et patriarcale, régulièrement travaillée par l'émergence de relations de parenté transversales (induits par la dynamique des pratiques matrimoniales, et en particulier le phénomène de la polyandrie successive), et traversée par d'autres réseaux que familiaux. Le principe de la maison familiale lui-même s'est avéré constituer un modèle d'habitat tout à fait minoritaire. J'ai pris acte en contrepartie de l'impact de la cohabitation au sein d'une même bâtisse, et de la prégnance des relations établies dans ce cadre, celui du voisinage, par rapport aux relations de parenté ou professionnelles. Dans certains cas, cette cohabitation recouvrait des relations liées à la communauté professionnelle de ses occupants. Mais ce phénomène intéressait principalement des populations dont l'ancrage citadin était fragile. Plus couramment les profils professionnels des habitants d'une même maison présentaient une certaine variété.

D'autre part, l'analyse des lieux d'habitation ne confirme pas le principe des regroupements communautaires et/ou professionnels au sein d'un même secteur résidentiel. La division de la ville en quartier n'était pas restituée dans les libellés d'adresse. Ces derniers faisaient valoir la réalité d'un ensemble d'espaces imbriqués, définis depuis leur centre. Ces adresses, sur ce point comparables à celles délivrées

dans des actes de propriétés d'immeubles plus anciens, décrivaient des usages sociaux de l'espace pour lesquels l'identité de quartier comme unité circonscrite n'apparaissait pas pertinente.

L'image de la ville ainsi restituée est apparue tout à fait nouvelle : l'analyse a permis de rendre compte de la réalité d'identités urbaines qui pour ne pas être consensuelles, faisaient néanmoins valoir des pratiques de l'espace urbain, des ressources et des conditions d'être à la ville, et de la ville, dynamiques et variées. Ce que la source restituait, y compris s'agissant d'individus et de groupes dont l'identité urbaine et/ou le statut social étaient fragiles. Car s'il était possible de prendre acte de l'impact des inégalités et des tensions qui sous-tendaient les relations des habitants de la ville entre eux, ce qui affleurait, mais en creux, juché dans les silences en particulier, cette source n'en rendait pas explicitement compte : il s'agissait là de sa limite.

LES PRATIQUES DE L'INSTITUTION JURIDIQUE

Le droit dans la ville (II) interroge les pratiques en justice des habitants de Constantine. Elle est fondée sur l'étude d'un registre établi par les membres de l'institution juridique d'obédience malikite de la ville à la fin du XVIII^e siècle, à partir de 1787. L'aridité de l'information brute que recèle cette source, composée de quelque deux mille résumés d'actes très courts, avait pour contrepartie le fait qu'elle témoignait d'une pratique scripturaire quotidienne, qu'elle pouvait être appréhendée comme la mémoire de cette institution. Mémoire de ses usages également : en dépit des énoncés abrupts, les actes enregistrés faisaient tous valoir des pratiques de recours à l'instance du *qâdhî*, pratiques dont la teneur montrait qu'elles ne pouvaient être appréhendées ni comme un moyen commode d'apprécier la structure sociale (le nombre très important de contrats de mariage, par exemple, ne correspondait pas au nombre d'alliances contractées) ni comme le reflet fidèle de la norme (la plupart des conditions inhérentes aux déclarations de répudiations, par exemple, ne cadraient pas avec les attendus de la *shari'a*). En fait, ces actes informaient de la validation, auprès de cette institution, de contrats passés entre deux parties. Partant, ils témoignaient du rapport au droit des individus et des conditions inhérentes aux pratiques que ceux qui en usaient, en avaient.

Les recours en justice féminins ont fait l'objet d'une attention particulière. Relativement nombreux, donnant à voir des pratiques d'une population, quasiment absente des autres sources, ces témoignages permettaient de saisir avec une certaine acuité les conditions dans lesquelles s'autorisaient les recours

formulés dans ce cadre - et en premier lieu l'impact des catégories juridiques. Ces démarches signalaient en effet le phénomène d'une justice sexuée, dont les incidences étaient multiples : les droits dont jouissaient hommes et femmes étaient différents, et dans le même temps la nature des recours des uns et des autres l'était également.

Les legs en particulier apparaissaient comme constituant une pratique essentiellement féminine. Etablis dans le but de corriger les effets de la succession, on aurait pu penser que les legs féminins s'imposaient à leurs auteurs en vue de favoriser la famille agnatique : la prégnance relative du cadre familial dans le choix des bénéficiaires (propres aux legs féminins), eux-mêmes en majorité des hommes tendaient à le prouver. Or une analyse plus fine devait montrer que l'orientation donnée par les donatrices à leurs legs n'étaient qu'en partie motivée par cette préoccupation. D'autres catégories de bénéficiaires apparaissaient, qui témoignaient au contraire de la volonté des donatrices de doter des personnes (enfants de leurs filles, enfants de leurs époux, membres de leur belle-famille, individus sans liens de parenté, voire des institutions) dont les biens ne rejoignaient pas nécessairement le patrimoine de leur famille d'origine. Dans leur majorité, ces legs témoignaient non seulement d'une certaine conscience de ces femmes dans la gestion de leur fortune mais encore leur pratique, le moyen de faire valoir des relations privilégiées et singulières.

L'environnement familial de la plupart des recours féminins en justice, indiquait en premier lieu l'univers privilégié des femmes. Mais également le lieu au sein duquel leur cause était la mieux entendue. Car dans le même temps, c'était le plus souvent à l'encontre d'un membre de leur famille, parents, collatéraux, époux, qu'étaient formulées les plaintes, en nombre relativement important, des femmes. Ces conflits concernaient en majorité des abus relatifs à la transmission de biens dont elles avaient été victimes (exhérédation, douaire ou dettes impayées, etc...). Mais des plaintes étaient également formulées à la suite de violences conjugales ou pour dénoncer un mariage forcé, mise en cause qui visait non seulement le prétendant mais aussi ceux parmi les membres de la famille de la plaignante qui avaient agréé cette alliance. Par comparaison, les conflits, également nombreux, opposant des hommes entre eux, n'avaient qu'exceptionnellement pour cadre la famille, et si de tels recours étaient formulés devant le *qâdhî*, c'était en raison de la gravité des dommages subis. Une telle dissymétrie n'était bien entendu pas à l'image des conflits réels qui traversaient la société constantinoise à cette époque. Mais outre qu'elle indiquait que d'autres instances d'arbitrage étaient sollicitées parallèlement à

la justice du *qâdhî*, elle permettait de cerner la nature du rôle de cette institution dans la ville.

En effet, ces résultats ne devaient pas donner lieu à des interprétations anachroniques, en particulier quant à la place des femmes dans la société constantinoise du XVIII^e siècle. Ils signalaient que des femmes, en tant qu'individus forts d'un certain degré de rationalité, étaient susceptibles de faire valoir leurs droits ; une conclusion qui n'étonne pas le chercheur dont le travail a consisté à dévoiler le contenu de postures individuelles. Plus dépayssante sans doute était la question de savoir quel contexte avait prévalu à ces manifestations. L'analyse des conditions de tels recours publics, dévoilant en particulier les tensions existant au sein des espaces domestiques et familiaux, m'a amené à rendre compte du fonctionnement de l'institution juridique qui en a constitué le cadre. Le *qâdhî* joue un rôle d'arbitre au sein des conflits qui lui sont présentés. Arbitre par sa position : c'était les parties qui définissaient le cadre du recours. Arbitre par ses décisions : dans la grande majorité des cas, les conflits prenaient fin en vertu de l'établissement d'un accord entre les parties, le *sulh*, dont la contrepartie était le versement d'une compensation financière. Or, cette position, souvent appréciée comme le signe de la limite inhérente à l'exercice de cette justice en constituait au contraire ses enjeux et les conditions de l'autorité du *qâdhî* dans la ville. La force de cette institution, et la place de ceux (les hommes de science) qui la soutenaient, s'affirmait en effet par sa capacité à s'imposer dans son rôle de raccomodement des liens sociaux, à imposer dans le même temps ses référents et ses valeurs, et par-delà, à défendre un certain ordre citoyen. Or la production même du registre sur lequel était fondée cette analyse, signe d'un renouvellement des pratiques scripturaires de l'institution juridique, indiquait dans le même temps son renforcement et correspondait, comme d'ailleurs le développement inédit d'une telle production, attestée mais depuis perdue, à l'époque du gouvernement de Sâlah Bey.

QU'EST-CE QU'ÊTRE UN TURC À CONSTANTINE ?

Les *Turcs dans la cité* (III) cherche à cerner leur place dans la ville. La question s'imposait du fait que la plupart des études sur les villes à l'époque ottomane considéraient comme acquise la position prédominante dans l'ordre social de la classe dirigeante formée par des éléments d'origine allogène. Car, à aucun moment, les sources ne restituaient cette position, s'agissant de Constantine. J'ai cherché à voir comment, à l'occasion de la constitution de *habûs ahlî* (dons pieux à dévolution familiale) par une poignée d'individus d'origine turque, s'affirmait la position sociale

d'individus récemment installés à Constantine, dans le but d'y rester et d'y prospérer. Le contenu de ces *habûs* a été appréhendé comme la définition d'un programme de dévolution de biens établi par un individu à un moment donné, alliant les impératifs du présent à une projection idéalisée dans le futur. Cette perspective a permis de saisir quels pouvaient être les problèmes d'une personne disposant de richesses, mais dont la pérennité dépendait d'une descendance (directe ou via les collatéraux) mal assurée en raison d'un ancrage local récent. Mais on a pu analyser encore de quelle façon la constitution *habûs*, dès lors qu'elle accompagnait cet ancrage et portait sur une fortune acquise de fraîche date, témoignait d'une stratégie de « challenger » définie en fonction de la société d'accueil.

J'ai ensuite tenté de reconstituer, à l'appui d'une documentation au contenu limité mais couvrant une longue période⁵, les conditions de l'émergence d'un lignage dont l'ancêtre était un Turc venu à Constantine au début de la conquête. Si l'accaparement d'une fonction militaire, et la constitution d'un patrimoine foncier, avaient constitué l'assise économique et sociale de cette famille, son ancrage à Constantine, loin d'avoir été acquis en vertu du capital que pouvait représenter son altérité, s'était opéré parallèlement à l'oubli de ses origines. Si une certaine dynamique du corps social autorise l'intégration des éléments exogènes, en contrepartie, s'affirme un modèle de « notabilité » autochtone n'admettant pas d'alternative. Le résultat de cette dynamique étant le refus d'une expérience politique qui s'affirmerait en des termes différents : l'échec de Sâlah Bey à imposer à la ville un projet étatique ambitieux devait en apporter une démonstration exemplaire.

UN ROI À CONSTANTINE

Le pouvoir dans la ville (IV) revient à l'origine de ce travail, à savoir l'étude de l'aventure de Sâlah Bey. Ici, la problématique s'est resserrée autour de la question relative à l'expérience politique de ce gouverneur. J'ai d'abord tenté une reconstitution des conditions d'accès au pouvoir de Salah, inscrite dans le contexte de la domination turque à Constantine au XVIII^e siècle, c'est à dire à un moment de stabilité politique avérée. Reconsidérant les modalités de cette domination, on a pu repérer le rôle politique du *shaykh al-blad* (« maire », présidant l'assemblée des notables de la ville), charge détenue de façon héréditaire par le lignage religieux des *Bin al-Fakkûn*, dont l'autorité devait se renforcer à cette époque.

L'analyse s'est portée ensuite sur une opération *habûs* établie en direction de la mosquée fondée par le bey, au lendemain de sa nomination, et dont les actes sont conservés au Centre historique des Archives de Constantine. L'étude de cette opération a permis de

reconstituer les étapes de réalisation d'un projet urbanistique de grande envergure : en quelques années seulement, émerge dans une partie de la ville, jusque-là quasiment non construite, un nouveau quartier, au centre duquel se trouvent la mosquée, une médersa attenante et la maison et ses dépendances du bey. Or, au-delà de cette opération, on a pu lire le projet ambitieux, mais non proclamé, d'imposer un pouvoir durable, voire dynastique. Les transformations de la géographie urbaine s'étaient en effet accompagnées d'un ensemble de réformes inédites, prenant les autorités urbaines autochtones à parti, ce qui avait eu pour incidence un rapprochement radicalement nouveau entre la ville et le gouverneur. Enfin, la place toute particulière dévolue par Sâlah bey à son fils aîné, révélait son désir de le voir lui succéder à sa mort. La décision d'Alger de le destituer, le refus de celui-ci d'obtempérer et sa mise à mort enfin, viendront mettre un terme à ce projet.

La position des autorités urbaines locales, ambiguë, fut malaisée à apprécier dans ce contexte, faute de sources. Il semble que si en dernier ressort, elles se rallièrent aux arguments d'Alger, ce ne fut pas sans dissensions internes. Car enfin cet avènement ne fut pas sans conséquences : il devait marquer la fin d'un pouvoir stable dans la ville comme dans l'ensemble de la province, mais plus irrémédiablement encore l'échec de la ville à s'imposer politiquement. Le souvenir de Sâlah bey dans la mémoire collective, les légendes et les récits qui relatent sa geste, témoignent finalement moins de la perte de l'homme que de l'insuccès de son aventure politique qui devait durablement consacrer la position provinciale de Constantine.

QUAND LES ANCÊTRES RACONTENT

Sortir de Constantine ... par les récits autochtones (V) s'intéresse enfin à l'impact de cette histoire de la ville, mais, plus encore, à la difficulté de la penser aujourd'hui, à partir de trois chroniques locales, écrites dans les années 1850, soit au lendemain de la conquête française, et consacrées à l'histoire de Constantine avant la prise de la ville. La publicité de ces textes fut très inégale. Celui d'al-'Antarî fut connu et traduit très rapidement⁶. Le second, d'al-Mubârak n'a été découvert que près de 50 ans après avoir été écrit⁷. Quant au dernier, celui d'al-Naqqâd, tout à fait inconnu, une version manuscrite conservée à la bibliothèque nationale de Tunis⁸ a permis d'en prendre connaissance. Quand ces auteurs ont été lus, ils n'ont cependant pas été mis à contribution dans les approches historiques, faute de chercher à comprendre d'où ils parlaient, à un moment crucial de l'histoire de leur ville. Or, ces chroniques oubliées, au moment où elles sont produites en direction de lecteurs locaux,

constituent une alternative au bruit de la conquête et au savoir conquérant. Elles montraient modestement, car elles ne sont qu'une médiocre contribution à la science du *ta'rîkh*, que Constantine avait eu une histoire et des rois. Mais les points de vue de chaque auteur et la nature des développements sont différents, et finalement leurs propos respectifs, orientés en partie par leur profil social et leur expérience politique, sont divergents. Car par delà cette convocation de l'histoire, ces prises de parole étaient motivées par la question, tranchée autrement d'un auteur à l'autre, de savoir quel sort le pouvoir français réserverait à la ville. Une question qu'ils étaient les derniers à poser, en ces termes du moins.

Isabelle GRANGAUD

NOTES

¹ MERCIER, E., *Histoire de Constantine*, Constantine, 1903.

² VAYSSETTES, E., « Histoire de Constantine sous la domination turque », in *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1867, 1868, 1869, (416 p.)

³ NOUSCHI, A., « Constantine à la veille de la conquête française », in *Cahiers de Tunisie* n°11, 1955, pp.371-387.

⁴ RAYMOND, A., « Les caractéristiques d'une ville arabe « moyenne » au XVIIIe siècle. Le cas de Constantine », in *R.O.M.M.*, n° 44, 1987, pp. 134-147.

⁵ Il s'agit de deux listes d'actes de propriété établis entre le XVe et le XIXe siècles, dressés semble-t-il au tout début de la conquête française - Archives de l'ancienne régence d'Alger, AOM, microfilms, série Z, 1Mi69.

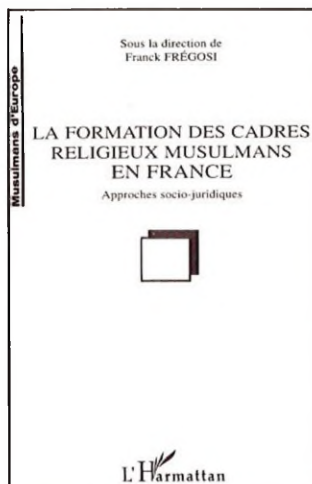
⁶ MUHAMMAD AS-SÂLAH B. AL-ANTÂRÎ, *Tâ'rîkh Qasantîna*, établi et présenté par Yahya Bû'azîz, PUA, Alger, 1991, 186 pages.

⁷ AL-HÂDJ AHMAD AL MUBÂRAK, *Tâ'rîkh Qasantîna al-hâdj Ahmad bin al-Mubârak bin al-Atâr*, établi et présenté par Abdelkader Nouredine, Ecole Pratique d'Etudes Arabes, Alger, 1952. La première traduction (et publicité) de ce texte est due à DOURNON, A., « Kitâb Tarîth Qosantina par El Hadj Ahmed El Mobarek », in *Revue Africaine* n°57 (1913) pp 265-305.

⁸ MUHAMMAD AT-TAHÎR AL-NAQQÂD, *Tâ'rîkh Sâlah bây, mâlik Qasantîna* (histoire de Sâlah bey, roi de Constantine / 1850), Manuscrit n°263, carton 13 (Bibl. Machnel avril 1946) source manuscrite.

◆ **La formation des cadres religieux musulmans en France, approches socio-juridiques, sous la direction de Franck FRÉGOSI**, Paris, L'Harmattan, 1998 (collection Musulmans d'Europe).

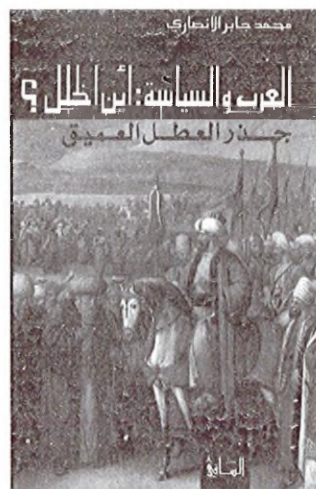
C oordonné par l'un des meilleurs spécialistes des questions d'islam en France, cet ouvrage collectif regroupe les actes d'une journée d'études organisée par le laboratoire CNRS « Société, droit et religion en Europe » (Université Robert Schuman de Strasbourg). Ses auteurs cherchent à dépasser les débats métaphysiques sur la légitimité du fait islamique dans les sociétés européennes (a-t-il un droit de cité ?) pour engager une réflexion approfondie sur *les contours tant théoriques que pratiques de ce qu'il est convenu d'appeler les cadres religieux de l'islam en France*. Aussi, contribuent-ils à balayer une idée reçue, avancée jadis par les orientalistes et reprise aujourd'hui par certains « spécialistes » des mondes musulmans : l'incapacité presque chronique de l'islam à engendrer un corps de professionnels du culte. Or, l'histoire des sociétés arabo-musulmanes, comme la situation actuelle du fait islamique dans les nouveaux États et les pays d'immigration, prouvent



qu'à défaut d'organisation hiérarchique rassemblant les seuls agents du culte, l'islam a néanmoins produit un corps de professionnels de la religion. Sur ce plan, F. Frégosi se réclame même d'une approche durkheimienne des faits religieux : *l'existence d'un clergé n'est pas en effet subordonnée à un type religieux particulier mais renvoie plus directement aux notions de prêtre et de culte qui, à quelques rares exceptions, sont des composantes se retrouvant, peu ou prou dans la plupart des phénomènes religieux*. L'étude du fait islamique « transplanté » dans une société comme la France favorise justement ce comparatisme fécond entre les différentes religions monothéistes (judaïsme, catholicisme et protestantisme) et nous incite à nous interroger sur leur rapport commun ou particulier au problème de la formation des clercs et des professionnels de la foi : dans quelle mesure celui-ci peut-il être étudié sans se référer aux contextes sociopolitiques propres à chaque État ? C'est ici qu'intervient l'un des éléments majeurs du débat hexagonal : les conditions d'institutionnalisation du fait islamique dans la société française ne suppose-t-il pas que l'on réexamine préalablement le rapport de l'État (au sens large) avec l'ensemble des cultes ? Dans cette perspective, le débat porte moins sur la dite « spécificité de l'islam » dans sa relation à l'espace public que sur les spécificités nationales concernant les registres religieux de l'action étatique.

◆ **JABER AL-ANSARI** Mohammed, *Al-'Arab was-siyasa : Ayna al-khalal ? Jidr al-'abal al-'amiq*. (Les arabes et le politique : où est la hiatus ? Les racines d'un manque profond), Beyrouth et Londres, Dar al-Saqi, 1998, 239 p.

A l-Ansari nous invite à une lecture néo-khaldounienne du rapport des arabes à l'État et au politique. L'auteur tente de montrer que la permanence des *'asabiyyat*, tout au long de l'histoire du monde arabo-musulman, a empêché l'émergence d'un pouvoir politique moderne, c'est-à-dire d'un État-Nation démocratique où les individus sont dans une relation au politique médiatisée par la citoyenneté. Le jeu politique dans le monde arabe ne serait jamais sorti des logiques



tribales. Aussi, pour expliquer l'absence de démocratie dans les régimes arabes contemporains, sommes-nous conviés à remonter au règne du calife abbasside Mu'tasim, période à partir de laquelle les éléments nomades turcs d'Asie centrale constituent le cœur de l'armée califale et disposent de la réalité du pouvoir. Les *'asabiyyat* bédouines, turques ou arabes, prennent alors possession du pouvoir et ne cesseront plus de dominer les centres urbains du monde musulman.

Désormais la ville, créatrice de la civilisation, n'est plus titulaire du pouvoir, alors que les militaires d'origine bédouine (ou rurale à l'époque moderne) disposant du pouvoir ne créent pas la civilisation. Les structures sociales de la ville arabe sont profondément altérées par les invasions bédouines successives : l'élément tribal importe avec lui sa logique segmentaire et la forme de pluralisme introduite par les *'asabiyyat* engendre le pluralisme communautaire. Au XXe siècle, à peine les colonisateurs partis, les *'asabiyyat*, incarnées par les *forces rurales*, prennent le pouvoir par l'intermédiaire de partis et d'armées dits populaires. Il se produit alors une « ruralisation » (*taryif*) de la ville arabe, forme nouvelle de la « bédouinisation » (*badwana*) qui avait marqué les sociétés arabes pré-coloniales. L'affirmation des courants fondamentalistes (*usuli*) contemporains ne serait qu'une variante de ce phénomène. Les pays arabes demeureraient prisonniers des institutions, valeurs et comportements véhiculés par la « bédouinité » qui empêcheraient l'autonomisation des groupements de type secondaire. L'auteur nous donne des remèdes pour faire sortir les peuples arabes des logiques claniques. Dans une énonciation normative, qui nous laisse quelque peu perplexe, il affirme la vertu thérapeutique de la démocratie et de la création d'un État-Nation moderne, lui-même préalable à une construction, sur le modèle européen, de l'unité arabe.

◆ **KHWAJA Ahmed**, *Al-dhâkira al-jamaciyya wa-l-tahwallât al-ijtimâciyya min mir'ât al-'ugniyya al-chacbiyya* (La mémoire collective et les changements sociaux au miroir de la chanson populaire), Tunis, Alif-Faculté des Sciences Humaines et Sociales, 1998, 316 p.

Le lien établi entre la chanson populaire tunisienne et les situations historiques permet, par le biais d'une démarche génétique inspirée de Lucien Goldmann, de montrer la richesse de ce patrimoine vivant et mouvant. De toute évidence, il apparaît qu'il n'existe pas de lien mécanique entre la production artistique populaire et la réalité sociale d'autant que cette production s'est étalée sur plusieurs générations et sur différents espaces territoriaux. Toutefois, l'influence des lieux et des

rapports sociaux devient tangible à travers les changements sociaux affectant les structures familiales et les rôles individuels. La profondeur historique s'impose dans la contre-culture urbaine qui change d'une époque à une autre en maintenant des confluences. Ainsi, le genre *r'boukh* de la période coloniale n'est pas sans rapport avec le genre *mezoued* actuel. Les deux dénotent de la vocation d'exclusion des villes envers les migrants et les pauvres. La chanson

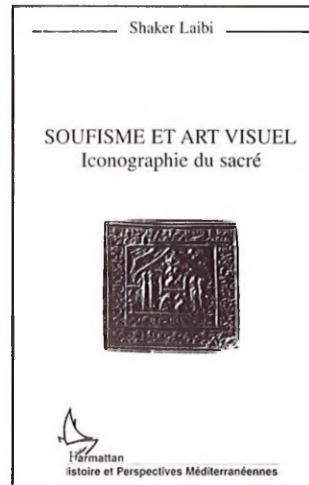


populaire offre alors une sorte d'échappée onirique, déconnectée qu'elle est de l'espace et du temps. Longtemps enfermée dans un carcan de stéréotypes, la chanson populaire est exhumée ici par une fine analyse qui prend en considération le vécu et le quotidien des couches sociales aux revenus modestes. Cette analyse montre également comment ce patrimoine artistique subit, à travers les trois périodes dites précoloniale, coloniale et postcoloniale, des mutations par l'effet de l'acculturation avec ce qu'elle induit comme modes et imitations. Les influences économiques et sociales se lisent à travers la variation des thèmes et des fonctions de la chanson populaire en vogue. Par-delà les changements thématiques, esthétiques et sociaux, cet art fort prisé se caractérise par une continuité dont témoigne l'esprit d'épopée et l'affirmation de l'identité culturelle, par opposition à de multiples formes de domination politique et culturelle. C'est là tout le travail de conservation accompli, au fil des ans et des souvenirs, par la mémoire collective afin de préserver l'être social et historique. Tout en renouvelant la méthode d'approche, ce livre s'inscrit dans le vaste domaine de collecte et d'analyse des traditions populaires tunisiennes conservées grâce aux études savoureuses d'El-Hachaïchi, Rezgui, Al-Nayyâl, Kaâk, Khemiri et Marzouki.

◆ **LAIBI Shaker**, *Soufisme et art visuel : iconographie du sacré*, Paris, L'Harmattan (Histoire et perspectives méditerranéennes), 1998, 206 p.

Nous étions habitués aux essais traitant de l'art islamique et de son paradoxe de représenter par le biais d'arabesques architecturales une réalité se situant hors du réel visible. L'auteur nous invite ici en revanche à visiter une iconographie parallèle, une « iconographie du sacré ». Tout en interrogeant ses origines gréco-arabes, c'est un monde plus ésotérique, aussi mystique que religieux qui est dégagé ici. En respectant le souci principal de l'abstraction, ce cheminement de l'esprit converti à l'art (et qui peu à peu

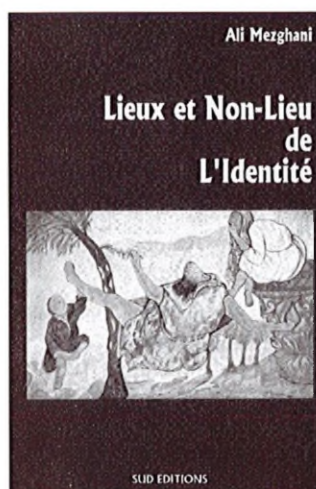
ne sera compatible qu'avec lui-même) puise ses sources dans le quotidien des gens, redonnant aux choses une dimension métaphorique. La tentation d'exprimer une divination, un ensorcellement par des termes plastiques est bien démontrée et l'objet construit, le *talisman*, évoque bien le caractère inhabituel de cette démarche. Mais si les talismans sont des émanations d'un art qui se trouve, à la fois, dirigé par la géométrie marquant tout un monde et par une légère insubordination aux traditions



établies auparavant, c'est essentiellement par l'emploi de représentations figuratives franches qu'il se distingue de l'art islamique. Beaucoup plus que l'interdiction religieuse du dessin (dont il est rappelé le peu de conséquences hors de l'ascétique), un ensemble de symboles, d'icônes, de stylistiques ou de tracés géométriques — autant d'images de la vérité destinées à rehausser une expérience intérieure — se met progressivement en place. Certains en deviendront des arguments philosophiques alimentant la pensée soufie. Sans se restreindre aux seuls icônes ou talismans, l'auteur nous instruit de la façon dont se manifeste une esthétique d'un art abstrait et ses méthodes de rester au service d'une pensée. Nous sommes alors rendus attentifs tant au langage pictural qu'à la constitution des supports employés, et aux différences de nature sémiologique qui s'en dégagent. Il nous expose les transformations dans la structure matérielle de l'œuvre suivant son fonctionnement pictural, son message et ses récepteurs, mais aussi les changements successifs au cours de l'histoire auxquelles ont été soumises les textures, les dimensions... Le rapprochement avec la peinture contemporaine et son influence probable sur l'art abstrait et le constructivisme est une porte ouverte pour une réflexion plus large sur la manière dont ces talismans ont marqué l'espace et le quotidien des gens mais aussi sur le sens et l'usage socio-culturel des formes graphiques qui nous entourent, à première vue fortuites.

◆ **MEZGHANI Ali, Lieux et Non-Lieu de l'Identité,** Tunis, Sud Éditions, 1998, 248 p.

Plusieurs ouvrages d'intellectuels et de chercheurs tunisiens sont parus au cours des derniers mois (Mohamed Charfi, Hamadi Redissi, Mohamed Talbi), se livrant à des analyses très générales, et parfois très tranchées, sur les rapports État, Islam, et société. Celui d'Ali Mezghani participe de ce mouvement de réflexion, sur un mode résolument engagé. Engagement du côté des valeurs humanistes, donc universalistes, des droits de l'homme, de l'État de droit, pour un constat sans



concession sur le monde arabo-musulman (les sociétés, la pensée ?). Celui-ci tournerait le dos à ces valeurs, et donc à la modernité, en se réfugiant dans une identité close, un enfermement sur soi, fondés sur le passé, valorisant la tradition, le patrimoine, l'authenticité. D'où un statisme du droit (le juge choisit la culture contre le droit), de la langue. Cette manière de construire son identité -soi-même suppose la radicale altérité de l'autre, le danger de l'échange avec l'autre, ou de

l'acculturation. On va s'employer à déconstruire l'État (produit importé), promouvoir le pluralisme juridique, dans une version dégradée de la citoyenneté, où la morale est religieuse, chargeant la barque des devoirs au détriment des droits, et de l'autonomie de la personne. Il faut donc à l'opposé conjurer la peur de l'autre, du progrès, de la modernité, qui ne sont pas le propre de l'Occident mais du genre humain. Il faut encore déjouer les ruses de l'anthropologie, science complice dans ces jeux de l'identité, et plus encore dans sa version culturaliste qu'évolutionniste. Car la bataille se joue aussi sur un autre champ, celui de l'épistémologie. L'anthropologie, et aussi la sociologie dans ses typologies, fourbissent les armes des culturalistes, néo-modernistes, nourris de pessimisme et de relativisme. On aura compris que l'auteur se situe plutôt du côté de l'histoire (évolution, progrès) et de la philosophie (raison, universalité), toutes deux atones dans le fixisme de la pensée arabo-musulmane. Ghazâli et Ibn Taymîya l'auraient emporté sur Averroès et Ibn Khaldûn. Il reste que les choix épistémologiques tracent par eux-mêmes les limites de l'analyse. Débat d'idées certes, mais dont la pertinence au regard des sociétés invoquées ne peut être vérifiée que par les disciplines scientifiques stigmatisées ici. Et ce mode d'interrogation sur le monde arabe ou arabo-musulman ne relève-t-il pas d'un essentialisme à rebours ? Et « l'exception tunisienne », si souvent invoquée, ne doit-elle pas être posée sous réserve d'inventaire ?

◆ **La socio-économie des territoires, expériences et théories,** Hassan Zaoual éditeur, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1998, 351 p.

Révolution (...) au sens copernicien du terme, c'est ainsi que M. Lavergne et G. DuVigneau désignaient le mouvement présent qui, dans le Monde arabe, dépossède l'État-nation d'une partie de ses compétences à modeler les territoires au profit des acteurs locaux (« Peuples Méditerranéens », n° 72-73, juillet-décembre 1995, 5-30 ; sur la *dynamique des territoires*, voir aussi « Projet », n° 254, 1998). C'est en termes de développement local et d'analyse économique



que les contributions réunies par H. Zaoual - à l'occasion d'un colloque organisé par le Groupe de Recherche sur les Economies Locales - interrogent au Nord comme au Sud ce « retour du local ». L'ambition commune est d'inscrire les organisations et les systèmes économiques dans les réseaux de relations et les territoires dont ils sont issus. En effet, la mondialisation lamine les possibilités d'intervention des États et suscite par la même

occasion chez les acteurs sociaux des initiatives ancrées « dans des formes de vie économique locale ». Au travers d'analyses traitant d'objets aussi variés que (entre autres) les infrastructures de transports et le développement local, les dynamiques de développement des zones littorales, la libéralisation économique et la coopération en Chine, le tourisme en Espagne ou encore les organisations économiques africaines, transparaît toute la polysémie de l'objet « local », « objet fuyant » qui recouvre des échelles territoriales variables. Il ressort également de ces développements l'indispensable prise en compte des systèmes de relation qui, par l'intermédiaire des réseaux tissés par les acteurs sociaux, articulent les territoires locaux aux ensembles plus englobants. Cette référence aux acteurs et à leurs espaces permet de sortir des « limites d'une approche strictement économique ». Car les auteurs de cet ouvrage défendent l'idée que le paradigme du marché ne permet pas de rendre compte de la complexité du réel et que, conséquemment, l'économie se doit de retourner aux faits. Or ces derniers nous font rarement la grâce de se présenter sous une forme correspondant à la savante division du travail au sein des sciences sociales.

Sélection des derniers livres reçus à la bibliothèque de l'IRMC-Tunis

AIT BOUDAUD, Laïfa, *L'évaluation dans le système scolaire (en Algérie)*, Alger, Casbah Éditions, collection Guides Approches, 127 pages.

L'auteur fait le point sur la notion d'évaluation et ses divers champs d'application, apporte un éclairage sur la place et la fonction de l'évaluation dans le système scolaire et montre comment elle est passée de son rôle d'instrument de mesure d'une action ou d'une activité à son rôle d'outil pour la prise de décision.

AL-AMIN, Muhsin, *Autobiographie d'un clerc chi'ite du Gabal 'Amil*, traduction et annotations par Sabrina Mervin et Haïtham Al-Amin, Damas, Publication de l'Institut Français de Damas, 1998, 217 pages.

Né à Saqra en 1867, Muhsin al-Amin s'installa à Damas en 1901 où il s'imposa comme l'un des chefs spirituels de la communauté chi'ite du *bilad al-Sam*. Ce récit de vie retrace le parcours d'un savant, évoque quelques aspects de son magistère et témoigne des bouleversements du siècle auxquels il prit part.

Atelier international sur les politiques de lutte contre la pauvreté dans le bassin méditerranéen, Actes des travaux du 27 et 28 février 1998, Rabat, INSEA, Comparative Research on Poverty, 153 pages.

La croissance économique ne peut plus être entendue dans sa seule dimension quantitative, physique et comptable, mais elle doit être de plus en plus approchée par sa dimension qualitative, appréciée par sa capacité d'intégrer et de promouvoir la cohésion sociale des différents groupes de population dans le système productif. Les textes proposés ici présentent des exemples de politiques de lutte contre la pauvreté au Maghreb et en Egypte.

BELKAID, Leyla, *Algéroises. Histoire d'un costume méditerranéen*, Aix-en-Provence, Edisud, 1998, 185 pages.

Depuis la petite fondation phénicienne jusqu'à la capitale du XXe siècle, Leyla Belkaïd s'attache à montrer les influences croisées qui, d'une rive à l'autre de la Méditerranée, conduisent l'évolution du costume féminin d'Alger, et décrit par quels cheminements un patrimoine commun, sans cesse métissé et ravivé au cours des siècles, prend cependant une forme spécifique dans chaque ville ou région de la mer Intérieure. Dans cet incessant dialogue avec l'histoire de la ville, le parcours du costume contribue à restituer toute sa dimension méditerranéenne à la culture algéroise.

BOUROUIBA, Boualem, *Les syndicalistes algériens, leur combat de l'éveil à la libération*, Paris, L'Harmattan, collection Histoire et Perspectives Méditerranéennes, 454 pages.

Membre fondateur de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), Boualem Bourouiba propose une épopée du prolétariat algérien sous la domination coloniale et la chronique du combat des travailleurs algériens lié à la naissance du Mouvement de libération. Cet ouvrage s'en tient à la stricte relation des témoignages des plus hautes figures de la résistance.

Cahiers Jamel Eddine Bencheikh, Savoir et imaginaire, Études littéraires maghrébines n°13, sous la direction de Christiane Chaulet-Achour, éditions L'Harmattan, 1998, 228 pages.

Les textes réunis ici, l'ont été par des écrivains maghrébins, des universitaires et des étudiants algériens et français souhaitant rendre hommage à Jamel Eddine Bencheikh. De l'influence de lectures à la littérature au Maghreb, d'incursions dans les sociétés algérienne et franco-maghrébine aux paroles de femmes, toutes ces contributions tentent d'apporter leurs mots à l'irréductible entêtement à être de la culture et de la mémoire de cette terre en rupture et en bouleversement.

Colloque maghrébin sur la formation continue instrument efficace de l'administration sur le nouvel environnement mondial, Tunis, 27-28 octobre 1997, publications du Centre de Recherches et d'Études Administratives, 1998, 299 pages.

Les différentes interventions portent sur les nouveautés mondiales en matière de formation continue, sur l'expérience de cette dernière dans les pays du Maghreb ainsi que sur les perspectives de coopération dans ce domaine.

DELPECH, Annette, GIRARD, François, ROBINE, Gérard, ROUMI, Muhammad, *Les norias de l'Oronte. Analyse technologique d'un élément du patrimoine syrien*, Damas, Publications de l'Institut Français de Damas, 1997, 240 pages.

Les actuelles norias de l'oronte sont le résultat très élaboré d'une technologie maintenue intacte et dont les performances restent confondantes. Résultat d'une longue enquête, cet ouvrage étudie le processus complet de montage de ces roues et en analyse chacun des éléments constitutifs. De nombreux schémas et plans ainsi qu'une abondante iconographie illustrent tous les thèmes abordés dans ces pages.

Dialogue entre citoyens arabes et européens : quels sujets, quelles méthodes, quel partenariat ? Conférence inaugurale du bureau EAD de Rabat, 30 mai 1998, Goethe-Institut Rabat, 1998, 72 pages.

A l'occasion de l'ouverture de son bureau de Rabat, le projet néerlandais « Dialogue euro-arabe entre citoyens » a donné lieu à un débat sur le concept de dialogue euro-arabe, sur le dialogue interreligieux au Maghreb, sur ce dernier en Palestine, sur le dialogue Nord-Sud, publié ici.

KHELIL, Abdelkader, *La commune face au défi du management et de l'ingénierie territoriale (en Algérie)*, Alger, Casbah Éditions, collection Approches, 121 pages.

La cohésion économique et sociale est un enjeu majeur pour la collectivité locale. L'approche suggérée par cet essai, donne la primauté à l'audit social, à la prospective, à la solidarité, à la complémentarité territoriale, au partenariat entre les différents acteurs du développement local et à l'émergence de l'action citoyenne pour optimiser les potentialités de l'espace et améliorer l'attrait des territoires.

L'université aujourd'hui (Actes de séminaire), coordination et présentation Djamel Guerid, Oran, Édition CRASC, mai 1998, 272 pages.

Le constat établi par les universitaires sur leur université est véritablement sans complaisance. Il est à la mesure du grand retard pris dans le domaine de la connaissance comme le domaine de l'action. Il ne faut pas oublier que l'université est une institution sociale et qu'elle reflète l'état réel de la société. Si elle est actuellement en crise, c'est parce que la société dans son ensemble est en crise.

Le Midan, Actualité d'un faubourg ancien de Damas, sous la direction de Yves Roujon et Luc Vilan, Atelier Damas CEAA Villes Orientales, Écoles d'Architectures Paris-Belleville et Versailles, Damas, Publication de l'Institut Français de Damas, 1997, 139 pages.

La particularité du Midan est de matérialiser dans la pierre et le dessin de son architecture et de ses réseaux viaires, le mouvement même de son développement comme voie du pèlerinage qui part de la citadelle pour arriver au faubourg du Midan dont elle commande l'essor. Cette publication pourra montrer la nécessité d'une action volontaire et soutenue en faveur des quartiers *extra muros* de Damas et indiquer les voies que l'on peut suivre pour une sauvegarde véritable et réaliste de ces quartiers.

MAUNIER René, *Recherches sur les échanges rituels en Afrique du Nord*, suivi de *Les groupes d'intérêt et l'idée du contrat en Afrique du Nord*, Paris, Éditions Bouchène, collection intérieurs du Maghreb, 1998, 181 pages.

René Maunier (1887-1951) à l'origine du cours de sociologie algérienne de la Faculté de droit d'Alger, propose ici une description des échanges de dons pratiqués en Kabylie (la *taoussa*) qu'il est allé observer dans le Djurdjura durant les années 1921-1922. Ces deux études constituent le relais invisible entre la théorie de Mauss et celle de Lévi-Strauss et elles anticipent étonnamment celles que Bourdieu a élaborées, lui aussi, à l'épreuve de l'ethnologie de la Kabylie.

Otto Neurath et la philosophie autrichienne, Actes du colloque tenu à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 6-7 mars 1998, Tunis, Cérès éditions, 1998, 165 pages.

Ce qui caractérise la philosophie autrichienne du début du siècle et surtout celle de l'entre-deux-guerres, c'est non seulement la richesse des discussions entre les différentes philosophies, mais aussi, les polémiques au sein même du Cercle de Vienne. Otto Neurath en est l'un des représentants et des défenseurs les plus ardens, et en même temps le plus singulier. S'intéresser à un philosophe autrichien et en particulier à un membre du Cercle, c'est évoquer une grande partie de la philosophie autrichienne.

Office National de la Famille et de la Population, *Population et planification familiale. Bibliographie analytique 1964-1997*, Tunis, Éditions ONFP, 1998, 414 pages.

Les objectifs de ce présent document sont de mettre à jour les bilans témoins qui ont été publiés les dernières années, de synthétiser brièvement le contenu des publications et de saisir l'évolution du programme de planification familiale à travers les différentes études et leur variété.

Pourquoi les dragons d'Asie ont-ils pris feu ? thème de la 1^{re} session 1998, Fès 4,5 et 6 mai 1998, Publications de l'Académie du Royaume du Maroc, collection Sessions, Rabat, 1998, 504 pages.

Décrypter la crise économique d'Asie, en connaître les causes et en évaluer les effets à un moment où la mondialisation de l'économie, des intérêts, des moyens de communication, des opérations boursières fait que ce qui se produit en un lieu donné, aura des répercussions en d'autres lieux. Tel est le thème de la première session du printemps 1998.

SOTOMAYOR Y VALENZUELA, Luis Joseph de, *Brève relation de l'expulsion des Juifs d'Oran en 1669*, Saint-Denis, éditions Bouchène, 1998, 77 pages.

Ce récit est le principal document retraçant cet événement. La brève relation du capitaine Luis Joseph de Sotomayor y Valenzuela permet de mieux comprendre comment trois populations, chrétienne, musulmane et juive, vécurent sur ce petit bout d'Algérie espagnole à la fois dans la coexistence et dans un équilibre toujours instable.

TIMSIT, Daniel, *Algérie, récit anachronique*, Saint-Denis, éditions Bouchène, 1998, 78 pages.

Daniel Timsit publie un texte à propos de son engagement dans la guerre d'indépendance, à propos de sa vie. Au vu de la situation actuelle en Algérie, où « rien n'est jamais joué », l'auteur livre son témoignage, pour l'histoire de l'Algérie.

المؤرخين الجزائريين. يجد المطالع على هذه البحوث، الأراء والتصورات الوطنية التي نحاول وضع أسس مدرسة جزائرية في التاريخ للمحافظة على الروح الوطنية والمنهج العلمي، كما تتابع هذه المدرسة بإهتمام كل ما يصدر عن تاريخ الجزائر في الكتابات الأجنبية والعربية منها.

المعهد الأعلى لتاريخ الحركة الوطنية، المجتمع التونسي بين التأصيل والتحديث (-1956 1881)، تونس، المعهد الأعلى لتاريخ الحركة الوطنية، 1998، 110 ص.

يقدم هذا الكتاب المهتمين بتاريخ تونس المعاصر ومسيرة الحركة الوطنية جملة من الشواهد الحية عن التاريخ الاجتماعي التونسي خلال فترة زمنية دقيقة، كما يبرز أهم ملامح الذاكرة الجماعية من خلال عرض عينات من الوثائق والصور متعددة المصادر. أما المشاركون في هذا العمل فقد تطرقوا إلى مختلف فئات المجتمع التونسي في الفترة الاستعمارية من حرفيين، ومثقفين وكذلك الجاليات الأوروبية، دور المرأة التونسية في الحياة العامة وداخل الأسرة، وكذلك الحياة الجمعياتية. فخلاصة هذا العمل تؤكد إلتحام الحركة الوطنية بالجمهير الشعبية ودورها في تحصين المجتمع والنهوض به فكريا وسياسيا.

بوجاه (صلاح الدين)، سهل الغرباء، تونس، دار سراس للنشر، 1999، 111 ص. بعد رواياته الأربع أصدر أخيرا صلاح الدين بوجاه مجموعة قصصية نذت عنوان "سهل الغرباء". يضعنا في مجموعته هذه أمام وجه آخر من وجوه هذا "السهل" المتعددة والمتناضرة.

تتضمن هذه المجموعة 12 أقصوصة متقاربة الحجم متوحددة في جغرافيتها ومختلفة في زواياها وإذ كانت كلها تنتمي إلى نفس المنطقة أي القيروان. ينطلق المؤلف في قصصه من وضعيات في ظاهرها اجتماعية ومن مكان ذي بعد سوسيولوجي، قاطعا زماذجه خالقا أبطاله في سبيل أن يرتقي بهم إلى حالات تأملية وجدانية، مميطة ستائر الذاكرة الجمعية في عالم ذاتي مليئ بالدهشة والغموض.

أكاديمية المملكة المغربية، مستقبل الهوية المغربية أمام التحديات المعاصرة، ندوة لجنة القيم الروحية والفكرية، الرباط، مطبوعات أكاديمية المملكة المغربية، 1998، 310 ص. نظمت لجنة القيم الروحية والفكرية التابعة لأكاديمية المملكة المغربية ندوة في موضوع "مستقبل الهوية المغربية أمام التحديات المعاصرة" انعقدت في مدينة تطوان يومي 6-7 جانفي 1997 وحضرها أعضاء الأكاديمية وخبراء مدعوون من الجامعات المغربية.

يتضمن هذا الكتاب الوقائع الكاملة لهذه الندوة من عروض ومناقشات نهلت محاورها في جانبين: الجانب الاجتماعي والاقتصادي وتطرق إلى إشكالية التربية والتعليم في الأسرة والمدرسة وكذلك في الحياة العامة وإتصالها بتثبيت الهوية الوطنية وتوسيع القيم الدينية والأخلاقية وكذلك الإفات المجتمعية المترتبة عن الهجرة الداخلية والخارجية وما ينشأ عنها من إنعزال الفرد وإقصائه اجتماعيا. كما تطرق إلى قضايا توفير السكن والشغل وإنعكاساتها الاقتصادية على الأفراد وعلى المجتمع. أما الجانب الفكري فتمحور حول الإشكالية اللغوية المتمثلة في الإزدواجية وذلك التوفيق بين الموروث الحضاري والتطلعات المستقبلية. وكذلك حول الهوية ووحدة الخطاب الثقافي ودور الأدب والمسرح ووسائل الإعلام في دعم الهوية المغربية، ودور المثقفين في مواجهة مختلف التحديات توحيدا الخطاب الثقافي. وكان المناقشة التي أجريت إثر إلقاء العروض أثر في إبراز أهميتها وأهمية القضايا المختلفة التي أثارها، مما أفضى بالندوة إلى تصور متكامل للهوية المغربية وما تواجهه من تحديات.

إنحاد المؤرخين الجزائريين، المدرسة التاريخية الجزائرية، الجزائر، إنجاز وسام براس، 1998، 163 ص. عقد إنحاد المؤرخين الجزائريين يوما دراسيا تطرق فيه الأساتذة المشاركون والباحثون من مختلف الجامعات الجزائرية لمفهوم المدرسة التاريخية الجزائرية وكان الهدف من ذلك تحرير التاريخ من القيود الإدارية والجمود الفكري.

تضمن هذا الملتقى قسمين، الأول يخص إشكاليات كتابة التاريخ الوطني أما الثاني فهو يتمحور حول رواد المدرسة الجزائرية الحديثة مثل إسماعيل العربي، مبارك الميلي، أحمد توفيق المدني وغيرهم من

■ ANNALES DE LA RECHERCHE
URBAINE

n° 80/81, décembre 1998

GOUVERNANCES

Une constatation s'impose à travers les différents articles de ce numéro. Si la phase d'importation ou de transcription du modèle théorique anglo-saxon issu de la *governance* semble terminée, une évaluation critique des objectifs comme des réalisations est entamée. Pourtant nombre d'exemples présentés donnent à voir ce qui n'est pas directement décrit comme *gouvernance*, par le trop large éventail de définitions avancées par les auteurs. Ceux-ci parlent d'*urbanisme pratique*, d'*optimisation sociale* permettant de contrer diverses échelles de fragmentation par le *jeu des appartenances*, mais aussi de *système d'actions collectives*, d'*interdépendance*, de *stratégies généralisées d'occupation institutionnelle*. Tous évoquent en revanche les *contextes* d'interventions, les *productions de cohésion* nécessaires. Ils ont pour constat commun que les nouvelles actions susceptibles de mieux aboutir sont celles qui font part de *nouveaux acteurs* et de leurs capacités à s'intégrer dans un niveau intermédiaire, *celui des organisations* pour autant qu'elles présentent un intérêt pour le *local*. La gouvernance trouverait là sa *totale expression*. Intérêts fortement dissemblables, alors que cette question de gouvernance ne surgit que quand la *ressource de la fuite ou de la guerre pour résoudre les conflits* n'existe plus. Les bilans présentés ici ne sont que positifs, tous avec un même bémol. Ce serait négliger les enjeux réels que de nier les *interdépendances des acteurs*, les difficultés de *cohérences de pilotage* et le rôle des *relations sociales dans les processus décisionnels* présentés. S'il est souvent parlé de *partenariat* et de *participation* pour se forcer les uns les autres à *penser et à agir en commun* pour une *efficacité accrue de l'action publique*, ne s'agit-il pas d'un vœu pieux d'une *réforme venue d'ailleurs et dont le caractère utopico-autoritaire n'a pas échappé* [aux autorités locales comme aux habitants] et qui avant d'*apporter croissance et développement*, viennent *saper le pouvoir en place* ? Ce numéro des Annales nous rappelle assez justement que la *gouvernance* est un pouvoir partagé, certes, mais qui régle ce partage au profit de qui ?

■ LES ÉTUDES DU CERI

n° 48 décembre 1998.

Les Russes d'Israël, une minorité très influente

Le CERI présente ici une étude sur la minorité russe d'Israël. Anne de Tinguy expose et analyse, à l'aide de nombreuses données statistiques, les modalités de l'intégration de cette communauté à sa nouvelle société d'accueil. Elle démontre que cette immigration qui constitue par son ampleur un événement sans précédent (quelques 750 000 personnes entre 1989 et 1997) modifie nettement les équilibres de la société. Considérés comme « ethniquement » juifs en URSS, une nouvelle ethnicité se dessine en Israël, basée sur des critères linguistiques, qui les désigne comme « russes ». La conscience d'appartenir à une élite (50% des adultes ont fait des études supérieures), conduit à une valorisation marquée de leur groupe, et à la volonté de prendre une part active dans leur nouveau pays. Pourtant, malgré une bonne intégration économique et politique, l'intégration culturelle ne suit pas, en raison semble-t-il d'un fort communautarisme, favorisé par la proximité géographique des familles, la richesse exceptionnelle des médias russes, et le manque d'estime accordé à la culture israélienne. A. de Tinguy démontre que l'impact de cette immigration a été globalement positif pour la société d'accueil, notamment dans le domaine scientifique, artistique, culturel et économique, et que son arrivée redonne un élan à l'idée de laïcité et de pluralisme, faisant augmenter le nombre des laïques en Israël. Par ailleurs, une influence directe sur la vie politique se fait sentir : au deux derniers scrutins, ils s'érigent en arbitres de la vie politique. En 1992, ils contribuent à l'élection des travaillistes, non comme partisans d'un compromis sur les territoires occupés, mais afin que les Etats-Unis garantissent les emprunts d'Israël nécessaires à leur installation ; en 1996, alors que la politique de ce gouvernement ne sert plus leurs intérêts, ils votent pour le Likoud, influant ainsi sur l'évolution du processus de paix israélo-palestinien.

CERI

Fondation Nationale des Sciences
Politiques - 27, rue St-Guillaume -
75337 - Paris - Cedex 07

■ ESPRIT

novembre 1998

Peut-on réguler le capitalisme ?

Le dossier de cette nouvelle livraison de la revue *Esprit* propose une discussion critique des thèses de l'économiste Michel Aglietta, dont l'apport majeur a consisté à articuler dans une même réflexion l'analyse du nouveau régime de croissance capitaliste et le nouvel ordre salarial dans les entreprises, sans pour autant occulter le rôle de l'État. Refusant de céder à l'utopie néo-libérale d'une régulation par le marché et à la vision libertaire de la disqualification inéluctable des individus de la société civile, les auteurs s'interrogent sur la situation du capitalisme actuel, replacé dans son évolution historique. Il s'agit de dépasser les dénégations paresseuses de la pensée unique, *afin de prendre la mesure des caractères inédits de la situation historique que nous rencontrons, à commencer par l'analyse des ressorts spécifiques du capitalisme qui est le nôtre* (Olivier Mongin). Adoptant cette perspective, Dominique Goux et Éric Maurin réfléchissent sur la nouvelle condition ouvrière, mettant l'accent sur la fonction essentielle du service dans l'entreprise : *chacun d'entre nous (comme travailleur) doit, désormais, donner de plus en plus de lui-même dans son travail parce que chacun d'entre nous (comme consommateur) veut un accès de plus en plus direct à ce que les autres peuvent donner d'eux-mêmes (...)*. Toutefois, ce renouveau des solidarités « horizontales » ne signifie pas pour autant un dépérissement de l'État comme acteur économique. Au contraire, l'un des enjeux futurs réside dans ce mouvement simultané de recréation du rôle de l'État et d'émergence d'un débat public sur les choix économiques : *pas de politique économique sans débat public* (Pierre-Noël Giraud). En marge du dossier sur le capitalisme, on pourra lire un entretien du ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, sur *l'islam en France*, une analyse synthétique de Jean-François Bayart sur *la guerre en Afrique* et un point de vue de Lucile Schmid sur les prochaines élections présidentielles en Algérie.

Esprit

212, rue Saint-Martin
75003 ParisPlan Urbanisme - Construction -
Architecture - Tour Pascal 8 - 92055 -
Paris-La Défense - Cedex

■ HESPERIS-TAMUDA

Vol. XXXV - fasc. 2, 1997 - 1998

■ GENÈSES, SCIENCES SOCIALES ET HISTOIRE

29, décembre 1997

■ MAGHREB-MACHREK

n° 162, octobre-décembre 1998

Sciences sociales improbables

Cette livraison compte un article sur la période antique, trois sur l'histoire médiévale et trois sur la période contemporaine. Enrichi par de nombreuses photos d'objets relatifs au culte royal (portraits, vestiges ou reproduction de mausolées, de sanctuaires...) l'article de H. Ghazi-Ben Maïssa « *le culte royal en Afrique Mineure antique* » s'intéresse aux rois imazighen, et se demande si le culte qui leur était voué était plutôt d'ordre post-mortuaire ou de leur vivant ? Celui du médiéviste P. Guichard « *L'Europe et le monde musulman au Moyen-Age* » n'est autre que la traduction en français de son chapitre rédigé pour *Storia d'Europa* relatif à l'influence des relations entre l'Europe et le monde islamique sur la civilisation de ce dernier. M. Hammam s'appuie sur les récits des géographes Al-Idrissi « *Al Mushtaq fi-khiraq al Afaq* » et de Al Zuhri « *Al Kitab al jughrafiya* » pour relater les « *Relations commerciales entre Pise et le Maghreb sous l'empire Almohade (1166-1213)* ». M. Kably étudie la « *légitimité du pouvoir étatique et variations socio-religieuses au Maroc médiéval* », depuis la naissance de l'État almoravide au milieu du XI^e s. jusqu'à l'émergence de l'État des Saadiens au cours de la première moitié du XVI^e s. S'intéressant au Maroc précolonial, H. Belghazi nous livre une étude sociologique du « *rituel comme action sanctifiante des liens intergroupes : le cas de « tada » au Maroc* » et présente le processus de consécration de ce pacte bilatéral, qui par un ensemble de pratiques et de croyances populaires a pris un caractère sacré. La contribution de R. Bourquia sur « *droit et pratiques sociales : le cas des Nawazil au XIX^e siècle* » présente, à travers une abondante littérature des nawazil les questionnements d'une société et son désir de légitimer des pratiques sociales non codifiées par la loi islamique. Enfin, M. Kharchich étudie « *la gauche lyonnaise face aux événements du Rif (1925-1926)* ». Les contributions en langue arabe de A. Benhadda, K. Ben Shir et de M. Boukabott et A. Al Bouzidi présentent quant à elles, un ensemble de documents inédits : manuscrits et témoignages (ottomans et marocains).

Cette livraison, coordonnée par Christian Topalov, est au plus près de l'inspiration fondatrice de la revue : analyser l'inscription des sciences sociales dans l'histoire, dans une perspective «transitive». D'une part, rendre compte de leur procès de production, c'est-à-dire de la façon dont leur objet et leurs méthodes sont susceptibles d'institutionnalisation, mais aussi, des conditions socio-politiques de cette production et de « la présence des intérêts mondains au cœur des formes cognitives ». De l'autre, saisir la façon dont les sciences sociales, dans le processus historique de fondation et de refondation qui constitue leur existence « normale », ne cessent de déplacer « la frontière qui sépare le vrai du faux, la science légitime des savoirs suspects, l'innovation du faux-pas ». Des sciences sociales « improbables », c'est-à-dire, non des constructions heuristiques dont la vérité n'aurait pu être prouvée ou dont l'évolution de ces disciplines permettrait d'établir la fausseté, mais des situations d'« échec scientifique » dont la prise en compte introduit à une réflexion sur les processus de qualification/disqualification dans le monde savant. Échec de la démographie en France, au XIX^e siècle, qui connaît une première phase d'institutionnalisation dans les années 1875-85, avant de « disparaître » pour près de 3/4 de siècle et refaire surface dans les années 1940, sous le régime de Vichy (Libby Schweber). Échec des « socio-styles » visant à rendre possible « une exploration empirique de la complexité, en rupture avec l'analyse de la causalité » (Didier Georgakakis). Échec encore des tentatives de formalisation spatiale de la mobilité, visant à mettre en œuvre des « savoirs alternatifs » sur les flux migratoires (Paul-André Rosental). À l'inverse, succès de la « statistique raciale », qui ne s'impose pas moins dans les institutions scientifiques du Troisième Reich à la faveur d'une « solution politique » qui établit juridiquement le statut des identifications raciales (Morgane Labbé). En explorant les « marges de la science », selon l'expression de Roy Wallis, c'est « la production sociale des savoirs rejetés » que ce passionnant dossier invite à interroger.

Dans les années 80, la libéralisation économique s'est traduite dans le monde arabe, comme sous d'autres cieux, par l'émergence et le renforcement du secteur privé. Aussi les études sur les nouveaux acteurs du développement que sont les « entrepreneurs » ont-elles fait *flores*. En revanche, les réactions syndicales à ce processus ont été négligées. Cette présente livraison de Maghreb-Machrek tente de remédier à cet oubli. Elle regroupe trois contributions qui se proposent d'analyser les mutations de l'action syndicale dans un contexte de « transition libérale ». Riad Zghal, dans un article sur le syndicalisme tunisien analyse l'évolution de la centrale syndicale tunisienne, l'UGTT, qui serait passée d'une posture « revendicative » à un partenariat avec les autres acteurs de la scène socio-économique tunisienne (État et patronat). Au Maroc, les syndicats sont confrontés à une situation nouvelle en raison de l'arrivée au pouvoir des partis d'opposition, avec lesquels ils ont des liens organiques. Traditionnellement engagé dans une logique de confrontation avec le Makhzen, le syndicalisme marocain est conduit à s'orienter vers une pratique de la composition, à la fois avec les pouvoirs publics *a priori* à l'écoute de leurs revendications, et un patronat se présentant comme le nouveau « héros du développement du pays ». De son côté, l'Égypte s'apprête à adopter un nouveau code du travail qui, en autorisant les licenciements collectifs, a pour objectif de transformer les relations professionnelles et d'adapter le pays au contexte de libéralisation des marchés du travail dans le monde. Outre ce dossier, on trouve un article du géographe Habib Ayeb sur l'eau et les politiques d'aménagement du territoire en Égypte, ainsi qu'un texte de l'économiste algérienne, Fatima-Zohra Oufreha, traitant de la montée sociale des femmes en Algérie.

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, BP.1040 - Rabat-Maroc

Editions Belin
8, rue Ferou - 75006 - Paris

La Documentation Française
29-31, quai Voltaire 75340
Paris - Cedex 07

IRMC (Tunis) - CESHS (Rabat) SOUTIENS AUX RECHERCHES DOCTORALES 1999

ANTHROPOLOGIE JURIDIQUE ET SOCIALE

Nawel GAFSIA, *L'acculturation juridique en Tunisie à travers la formation et la dissolution du lien matrimonial*, thèse en co-tutelle sous la dir. de Claude BONTEMPS et de Maître Sassi BEN HALIMA - Université de Paris XI - Université de Tunis III.

GÉOGRAPHIE

Pierre-Arnaud BARTHEL, *La question de l'eau et de l'aménagement urbain dans le Grand Tunis*, DEA sous la direction de Jean-Paul BRAVARD - Université de Paris IV.

Vincent BISSON, *Dynamiques comparées de l'urbanisation en milieu tribal (Jordanie, Mauritanie, Tunisie) : similitudes et différences*, Thèse sous la dir. de Pierre SIGNOLES - Université de Tours.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Laurent ESCANDE, *Le pèlerinage à La Mecque des Algériens, Tunisiens et Marocains durant la première moitié du XXe siècle*, Thèse sous la dir. de Robert ILBERT - Université de Provence.

Christophe GIUDICE, *Les acteurs de la construction de la ville européenne de Tunis à l'époque du Protectorat*, Thèse sous la dir. de Daniel RIVET - Université de Paris I.

David LAMBERT, *Notabilités coloniales au Maghreb dans la première moitié du XXe siècle*, Thèse sous la dir. de Daniel RIVET, Centre de recherches africaines, Paris I.

SCIENCE POLITIQUE

Babak Ali NARAGHI, *ENDA interarabe*, Mémoire de fin d'études sous la dir. de Michel CAMAU - Institut d'Etudes Politiques - Aix en Provence.

SCIENCES SOCIALES - SOCIOLOGIE

Hager BETTAIEB, *Les valeurs culturelles, les représentations sociales et le comportement d'achat : étude interculturelle France-Tunisie*, Thèse sous la dir. de Pierre VERGES - Université de Provence

Mohamed OUARDANI, *Espace privé tunisien entre tradition et modernité : socialisation et espaces de socialisation*, Thèse sous la dir. de Patrick WATIER - Université des Sciences Humaines de Strasbourg.

Youssef SEDDIK, *Stratégies des acteurs et développement des organisations : le cas de l'office national des chemins de fer marocains (ONCF)*, thèse sous la dir. de Renaud SAINSAULIEU, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

Ousmane WAGUE, *Projets de développement et populations rurales en Mauritanie*, Thèse sous la dir. de Khemaïs TAAMALLAH - Université de Tunis I.

ÉCOLE D'ÉTÉ DU CENTRE ROBERT SCHUMAN (Institut Universitaire Européen)

Flux trans méditerranéens : promesses, peurs et institutionnalisation, Florence, 5-15 juillet 1999

Date limite des candidatures : 5 mai 1999

Cette école d'été, placée sous la direction de Ghassan SALAMÉ (IEP-CNRS-Paris), est proposée aux doctorants et post-doctorants ayant une bonne connaissance de la langue anglaise et/ou française, sans condition d'âge ou de nationalité. Les participants seront répartis en trois ateliers : Economie, finance et développement ; Sécurité, conflits et migration ; Représentations, culture et religions. **Renseignements et inscriptions** : Valérie AMIRAUX
E-mail : amiraux@datacomm.iue.it - tél : 00 39 055 50 014 87 - fax : 00 39 055 46 85 770.

BOURSES MICHEL SEURAT ET JEAN-PIERRE THIECK

La bourse Michel SEURAT 1998 a été attribuée à Emmanuel BONNE, doctorant de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, pour sa recherche *La justice en Syrie : institutions, pouvoir et société*, menée sous la direction de Bernard BOTIVEAU.

Une Fondation Jean-Pierre THIECK a été récemment créée pour honorer la mémoire de ce chercheur, spécialiste des pays arabes et musulmans. La Fondation propose, chaque année, une aide à la recherche doctorale ou post-doctorale, sous différentes formes. L'historienne Nora LAFI, première lauréate, a été distinguée, le 20 janvier 1999, pour ses travaux sur la magistrature urbaine du *cheikh al-bilad* (au Maghreb et au Machrek), ainsi que pour sa recherche doctorale *Tripoli (Libye), histoire sociale et urbaine (1795-1911)*, menée sous la direction de Robert ILBERT.

SOUTENANCES DE THÈSE

Jean-Pierre CASSARINO, *Tunisian New Entrepreneurs and Their Past Experiences of Migration in Europe - The Formation of Network Mechanisms*, thèse de doctorat de l'European University Institute, soutenue à Florence en décembre 1998, sous la dir. de Christian JOPPKE.

Fatma-Zohra GUECHI, *Qasantîna al-madîna wa-l-mujtama' fil al-nusf al-'awwal min al-qarn al-thâliith 'ashar al-hijrî (min 'awâkhir al-qarn al-thâmin 'ashar 'ilâ muntasaf al-qarn al-tâsa' 'ashar)*, (Constantine : ville et société (fin XVIIIe-milieu XIXe siècle), thèse de doctorat en histoire, Université de Tunis I, soutenue le 20 février 1999, sous la dir. de Mohamed-Hedi CHERIF.

Yassine KARAMTI, *La ville, les saints et le sultan : étude sur le changement social dans la région de Nefta au XIXe et XXe siècles*, Doctorat en anthropologie sociale et historique, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales-Paris, 27 octobre 1998, sous la dir. de Lucette VALENSI.

Lahsen JENNAN, *Le Moyen Atlas central et ses bordures : mutations récentes et dynamiques de l'espace et de la société rurale*, thèse de géographie rurale, Université François Rabelais, Tours et URBAMA, 1998, sous la dir. de Jean BISSON.

RAPPELS

11-12 février 1999 TUNIS Quelles voies vers un projet de vie constructif pour les jeunes des banlieues ?

Atelier de réflexion organisé
par Enda inter-arabe
environnement et
développement dans le
monde arabe avec l'appui
de l'UNICEF
Coordination :
Enda inter-arabe
6, rue Imam Tarmadhi
BP 72 Ksar Said II
Tél. 515 217
Fax. 582 783
E-mail : bhessma@gnet.tn

ANNONCES

1-4 mars 1999 ZAGHOUAN Production du savoir et liberté d'expression dans les universités et les centres de recherche arabes et turcs

Congrès international
organisé par la Fondation
Temimi pour la Recherche
Scientifique et
d'Information (FTERSI)
Coordination : FTERSI
B.P. 50
1118 Zaghouan
Tél. (216) 2 676 446/680 110
Fax. (216) 2 676 710
E-mail: temimi.fond@gnet.tn

3-5 mars 1999 TUNIS Les bibliothèques à l'ère des réseaux d'information

Colloque international en
sciences de l'information
organisé par l'Institut
Supérieur de Documentation
(Tunis) et l'École Nationale
Supérieure des Sciences
de l'Information et des
Bibliothèques (Lyon)
Contact : ISD
10, rue de Kélibia
1006 Tunis
Tél. 798 548
Fax. 794 117

8-10 mars 1999 VALENCE Les femmes construisent la Méditerranée du XXI^e siècle

Congrès international
organisé par le *Centro
International de Mujeres*

de Mediterraneo CIM-MED

Coordination : CIM-MED
C/Nàquera, 9
46003 Valencia
Espagne
Tél. 34 96 398 56 00/
398 56 39
Fax. 34 96 398 56 38
E. mail :
cimmed@trabajo.m400.gva.
es/cbs/cmm

10 mars 1999 ROUEN Redécouvrir Carthage

Journée d'étude organisée
par le Musée des antiquités
de Rouen, Le Groupe de
Recherches d'Histoire
(GRHI)
Renseignements et
inscriptions : Musée des
Antiquités

Journée Redécouvrir
Carthage
128, rue Beauvoisine
76000 Rouen
Tél. 2 35 98 55 10
Fax. 2 35 70 25 16

10-11 mars TUNIS La gestion des domaines de l'État à travers l'histoire

Colloque international
organisé par le le Ministère
des Domaines de l'État et
des Affaires Foncières et
l'École Nationale
d'Administration
Coordination : ENA
24, rue du Dr Calmette
1002 Tunis
Tél. 848 300
Fax. 794 188

11 mars 1999 TUNIS Le surréalisme et la question coloniale : le cas du Maghreb

Conférence organisée par le
Centre d'Études
Maghrébines à Tunis
(CEMAT)
Coordination : CEMAT
BP 404 1049 Tunis
Impasse Menabrea
19, rue d'Angleterre
Tunis 1000
Tél. 326 219
Fax. 328 378

12 mars 1999 PARIS Les réformes qui échouent

Journée d'étude en
hommage à Alain Claisse,
organisée par l'Université
de Paris I-Panthéon
Sorbonne et l'Institut

international
d'administration publique.
tél : 00 216 1 44 41 86 10
fax : 00 216 1 44 41 86 19
E-mail :
iiap.drp@wanadoo.fr

12-13 mars TUNIS Les relations tuniso- italiennes dans le contexte du protectorat (1881-1956)

Colloque international
organisé par Institut
Supérieur d'Histoire
du Mouvement National
(ISHMN)
Coordination : ISHMN
17, rue de Tolède
El Manar I
Tél. 881 607
Fax. 881 263

13-15 mars 1999 LE CAIRE Au cœur de l'Orient : relectures contemporaines de l'œuvre de Louis Massignon

Colloque organisé par
l'Université du Caire et le
Centre Français
de Culture et de
Coopération Centre Français
de Culture et de
Coopération
Rue Marassat El Huquq
El Frinseye Mounira
Contact presse :
Edouard MÉTÉNIER
Tél. (202) 354 76 79
Fax. (202) 355 71 36/48
E-mail :
edourdm@internetegypt.com

22-25 mars 1999 PARIS Les relations judéo-musulmanes en Tunisie du Moyen Âge à nos jours : regards croisés

Colloque international
organisé à la Sorbonne par
la Société d'histoire des
Juifs de Tunisie.
Renseignements : S.H.J.T.
45, rue La Bruyère
75009 Paris

15 avril 1999 PARIS La Méditerranée, entre clivages et confluences

Conférence organisé par
l'Institut du Monde Arabe
Renseignements : IMA
1, rue des Fossés-Saint-
Bernard 75005 Paris
Tél. 00 216 1 40 51 34 68
fax. 00 216 1 40 51 39 47

19-21 mai PARIS Les services publics et leurs dynamiques au Machreq et au Maghreb

colloque international
organisé par le Laboratoire
des sociétés en
développement dans
l'espace et dans le temps
Université Paris 7
2, place Jussieu
75251 Paris Cedex 05
tél. 00 216 1 44 27 47 01
ou 00 216 1 44 27 36 46
fax. 00 216 1 44 27 79 87
E-mail :
sedet@ccr.jussieu.fr

27-28 mai AIX-EN-PROVENCE Enjeux économiques, sociaux et territoriaux d'une libéralisation de l'échange agro-alimentaire euro-méditerranéen

Séminaire organisé par le
Groupe de Recherche sur les
Économies Régionales du
Bassin Méditerranéen
(GRERBAM), l. Économie
Méditerranée Monde Arabe
(EMMA) et l'Institut
National de la Recherche
Agronomique, Unité
d'Économie et de Sociologie
de Grignon (INRA)
Coordination : GRERBAM
Faculté de droit, d'Économie
et de Gestion Avenue du
Doyen Poplawski
64000 PAU
Tél. 33 5 59 92 32 97
Fax. 33 5 59 80 75 90
E-mail :
henri.regnault@univ-pau.fr

Appel
à communication
ERRATUM

2-3-4 décembre 1999 TUNIS Paradigmes, méthodes et contextes. Premières

jours de la recherche
en sciences de gestion
organisées par la Revue
Tunisienne des Sciences
de Gestion
rue des Entrepreneurs.
Z.I. La Charguia II
2035 - Tunis
tél. : 701 018
Fax : 701 270
E-mail :
wafa.khlif@iscae.rnu.tn

■ Séminaire de Sciences sociales : Configurations en reconstruction
recherche de l'IRMC
1998-1999 Coordination : Kmar Bendana

12 et 13 mars 1999 *L'histoire culturelle en questions*

L'expression « histoire culturelle » fait d'abord penser à l'histoire de la culture caractérisée par ses formes, son contenu, ses agents, ses courants. Cette définition communément admise, partagée par certains historiens, est tributaire de statuts implicites de la culture et prédétermine l'objet que les sciences sociales tentent d'étudier et d'expliquer.

Afin d'articuler une réflexion sur la place du culturel dans le savoir universitaire - et plus particulièrement en histoire- et celle de la culture dans la société, la rencontre des 12 et 13 mars a réuni des chercheurs, des intellectuels et des artistes afin de susciter un débat autour des principaux traits de la vie culturelle en France et en Tunisie, des tendances de la recherche dans le domaine de l'histoire culturelle, des analogies et différences attachées aux terrains d'observation respectifs.

Trois axes ont été choisis pour instaurer un débat élargi autour des nombreuses questions posées actuellement à l'histoire culturelle en France et en Tunisie.

Le premier est parti du genre biographique pour croiser les conditions autour de ce mode narratif et explicatif, produit littéraire réactivé par les ressources d'intelligibilité qu'il recèle et une demande éditoriale. En comparant les modalités française et tunisienne de sa vogue actuelle, la discussion a porté, entre autres, sur les liens qui unissent l'individu à sa société et les possibilités de les explorer.

Le second a consisté en l'examen des liens entre la politique et la culture à travers le thème de l'engagement. Cette question est au cœur de l'histoire et de la vie intellectuelles ; elle a été notamment abordée aux intersections des passés politique et culturel français et tunisien, dans la phase de la décolonisation où hommes politiques et intellectuels se sont positionnés de manière forte dans leurs rapports mutuels.

Le troisième volet des discussions a déplacé les projecteurs vers un lieu de production culturelle à la fois familier (comme source d'information et de connaissance) et méconnu (en tant qu'objet d'étude) : les revues. En prenant des exemples dans les *corpus* français et tunisien, on a essayé d'illustrer la fécondité d'une histoire des sociabilités à travers un genre souvent utilisé pour son seul contenu.

Au-delà du partage des connaissances, nous avons vu s'instaurer à travers ces trois thèmes de réflexion un dialogue autour des pratiques scientifiques, de l'état de la recherche et du statut de la culture à la fois comme fait social et comme objet d'étude.

PROGRAMME

1ère séance :

Vendredi 12 mars 1999 ; 9h30- 12h30

Présentation générale de la rencontre : Kmar Bendana

Thème de la séance : *Le genre biographique*

Exposé de Gilles Candar (Musée d'Orsay, Paris) : « Le statut de la biographie ».

2ème séance :

Vendredi 12 mars 1999 ; 15h-18h.

Thème de la séance : *L'engagement des intellectuels.*

Exposé de Nicole Racine (Fondation Nationale des Sciences Politiques- CEVIPOF, Paris) : « De Gaulle, les intellectuels et la décolonisation ».

3ème séance :

Samedi 13 mars 1999 ; 9h30-12h30

Thème de la séance : *La revue, lieu de sociabilité et d'échange.*

Exposé de Jacqueline Pluet (Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine, Paris) : « Les revues : un modèle de réseau intellectuel ».

Conférences

- 14 avril 1999 *La corporation des chaouchias de Tunis : mémoire d'un essor et enjeu de développement de l'entreprise aujourd'hui.*
Présentation de thèse par Fathia BEN SEDRINE BAROUNI, assistante à l'Institut Supérieur des Cadres de l'Enfance (Carthage).
- 16 avril 1999 *Transformations sociales et transformation du territoire en Libye coloniale : les villages de la colonisation agraire (1938-1939).*
Conférence de Frederico Cresti, professeur à l'université de Catane.
- 23 avril 1999 *Les effets de la nouvelle PAC en Europe et dans les pays au sud de la Méditerranée*
Intervention : Bertrand Hervieu, chercheur au CNRS-CEVIPOF et Président de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, conseiller du Ministre de l'Agriculture, dans le cadre du Cycle de conférences organisé par l'Institut Français de Coopération et l'IRMC sur l'Espace méditerranéen.

■ Activités du CESH Réseau « La ville comme objet de représentation »

Lors de la tenue du XII^e congrès de l'AFEMAM (Lyon, 2-4 juillet 1998), le CESH avait organisé un atelier autour du thème « la ville comme objet de représentation ». Ce thème, à l'articulation de plusieurs projets de recherche individuels ou collectifs, avait réuni des doctorants ou jeunes chercheurs usant d'approches différentes. L'ensemble des contributions avaient rendu compte par quelle diversité des stratégies ou de logiques les différents acteurs urbains soit se donnent à voir la ville, soit donnent à voir la ville.

Cet atelier a montré qu'il était tout autant important de s'attacher conjointement aux façons dont chacun (du citoyen à l'acteur de politique publique ou au chercheur) se représente la ville et convertit en pratique les diverses énonciations de celle-ci, et d'autre part aux sources dans lesquelles ces mêmes acteurs vont puiser les différentes images produites, leurs motivations ou les registres de légitimation ou de justification.

A la suite de l'intérêt suscité par cet atelier et les échos ultérieurs, un réseau de recherche s'est constitué pour approfondir les réflexions entamées et pouvoir les ouvrir à de nouveaux venus. Si de nouveaux échanges ont déjà eu lieu à travers des réunions préparatoires (à Paris le 13 février et à Rabat le 19 mars), le prochain objectif de ce réseau est la tenue d'une journée d'études qui se tiendra lors du prochain Congrès de l'AFEMAM, prévu à Urbama (Tours) du 1 au 3 juillet 1999. Cette journée sera plus consacrée aux débats qu'à la présentation de cas et abordera principalement les questions soulevées lors de la première réunion, dont :

- pourquoi travailler sur les représentations et quels sens donner à cette notion ?
- comment articuler pratiques et représentations ?

Conférence

- 18 mars 1999 *La patrimonialisation d'un espace marchand*
Séminaire : Sociétés en réforme
Conférence de Mme Michèle de La Pradelle, Anthropologue, Directrice d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris
- 16 avril 1999 *Le système éducatif : jeux et enjeux de la réforme*
Séminaire : Sociétés en réforme
Conférence de M. Abdellatif FELK. Sociologue, Institut Universitaire de Recherche Scientifique (IURS), Rabat.

S o m m a i r e

<u>Positions de recherches</u>	3
LE FARDEAU DE LA MÉMOIRE	
Jacques REVEL	
<u>Thèses</u>	10
LA VILLE IMPRENABLE. HISTOIRE SOCIALE DE CONSTANTINE AU XVIII^e SIÈCLE	
Isabelle GRANGAUD	
<u>Vient de paraître</u>	16
<u>Livres reçus</u>	19
<u>Revue</u>	22
<u>Études doctorales</u>	24
<u>Calendrier scientifique</u>	25
<u>Activités de l'IRMC et du CESHS</u>	26

Correspondances donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

المحتويات

تعطي نشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبيدوتهم.	3
تصنف محتويات "مراسلات" إلى ثلاثة أبواب :	
"مواقف بحث" و "بحوث بصد الإنجاز" و "أطروحات".	10
يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية وحداثة النقاشات العلمية حول محور معين من خلال التحليل النقدي للمؤلف أو تقرير حول بحث في طور الإنجاز أو مداخلة علمية. أما في باب "بحوث بصد الإنجاز" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الأولية لمشاريع بحث هم بصد إنجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجماعية. وفي باب "الأطروحات" تعرض الأطروحات التي وقعت مناقشتها حديثا.	16
يجب أن تركز النصوص المقترحة إهتمامها بميداني العلوم الإنسانية والاجتماعية لبلدان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوى حقول الدراسة والتساؤلات الإستراتيجية والمنهجيات المتبعة. توجه "مراسلات" إعتناها الأول إلى الدراسات الميدانية، حتى يتسنى "لمراسلات" احترام الشروط التطبيقية للنشر وإخضاع النصوص التي تتأقها لقواعد الإرسال المعلومات يجب أن لا تتجاوز المقترحات 33 000 رمزا.	19
	22
	24
	25
	26

مواقف بحث :

حمل الذاكرة.

جاك رفال

أطروحات :

المدينة المنيرة :

التاريخ الاجتماعي لمدينة قسنطينة

خلال القرن الثامن عشر.

إزبال قرن شو

آخر مصادر

ما ورد علينا من كتب

المحادثات

دراسات مرحلة الدكتوراه

الزنامة العلمية

أنشطة معهد البحوث المغاربة المعاصرة